

2021

Rapport

DÉVELOPPEMENT DURABLE




Colombes

Introduction

Notre époque connaît deux urgences majeures : **l'urgence climatique et l'urgence sociale**. Les bouleversements que nous vivons, crise sanitaire, dérèglement écologique, accroissement des inégalités ou encore augmentation de la pauvreté se conjuguent et menacent non seulement nos sociétés contemporaines, mais plus largement le vivant. Face à ces défis du XXIème siècle, nous devons **mobiliser l'ensemble des leviers dont nous disposons** afin de transformer en profondeur notre société. Au cœur de ces leviers se trouve la commune.

Le rapport que vous êtes en train de lire atteste de la volonté de notre municipalité de faire de Colombes une ville écologiste, solidaire et citoyenne. La richesse de notre bilan intermédiaire n'est que la première pierre d'un édifice que nous bâtissons au cours des décennies à venir.

Cette transformation de Colombes consiste d'abord en **une adaptation de notre territoire face aux dérèglements écologiques en cours**, dont bien sûr le dérèglement climatique. Notre premier objectif est donc de réduire les émissions de gaz à effets de serre sur notre territoire.

Voilà pourquoi nous nous sommes résolument engagés afin de **réduire la consommation énergétique de notre ville**. Chiffre à lui seul évocateur de cette réalité, 25% des bâtiments communaux visés par le décret tertiaire font au 1er janvier 2022 l'objet de travaux et/ou d'étude pour travaux. Réduire la consommation énergétique ne suffisant pas, nous œuvrons également pour **développer les énergies renouvelables**. Outre les nombreuses études que nous réalisons pour déterminer les énergies renouvelables que nous pouvons déployer, nous avons revu nos contrats d'énergie, de sorte qu'à présent, la municipalité bénéficie d'une **énergie 100% verte**.

Nous menons également une véritable transformation de Colombes par la **politique de végétalisation d'une ampleur jamais connue à Colombes**. Emblème de cette végétalisation, deux premières forêts urbaines ont été plantées avec les Colombiennes et Colombiens. L'objectif poursuivi par cette végétalisation ne se limite d'ailleurs pas à l'adaptation de notre territoire au dérèglement climatique. Elle vise également à **créer des espaces de vivre-ensemble et des lieux de pédagogie centrés autour de la nature et de l'environnement**. Ces trois objectifs sont au cœur du programme de réaménagement des cours d'école en « cours oasis ». D'ailleurs, la transition écologique sera intégrée de manière transversale dans les orientations et les actions du projet éducatif de territoire dont la Ville est en train de se doter, permettant de mettre l'enfant au cœur des réflexions pour sa réussite scolaire et son épanouissement.

Nous sommes également à l'initiative sur les mobilités afin de permettre au Colombiennes et Colombiens de pouvoir choisir des modes de transports actifs en toute sécurité. Colombes est devenue « **une ville 30** », plus de 15 bornes de recharges pour voitures électriques ont été installées et des études menées sur la voie publique nous permettront dès 2022 de construire presque **3 kilomètres de pistes cyclables**.

Enfin, nous avons mené une politique d'urbanisme concerté et raisonné, comme en témoigne la **charte de l'aménagement et de la construction durable**, qui contraste fortement avec les usages précédents.

Au-delà de notre stratégie de renforcement et d'adaptation du territoire au dérèglement climatique, nous avons également **œuvré en faveur de la biodiversité**. La création d'un verger et de jardins partagés de plus de 1000 m2 au sein de la prairie du Moulin Joly nous permet d'en accroître le réservoir. Nous avons également lancé **nos premières actions en faveur de la condition animale**, avec notamment l'organisation de quatre expositions ainsi qu'un concours photos pour sensibiliser les Colombiens et les Colombiennes à cet enjeu.

Au-delà des mesures que nous venons d'évoquer, nous considérons qu'une transition écologique induit nécessairement un changement de nos modes de vies et d'organisation, notamment afin de parvenir à une ville plus durable, plus solidaire et plus inclusive.

Voilà pourquoi il nous faut disposer ensemble des moyens concrets de **gérer nos biens communs**. En ce sens, nous nous sommes attachés à **l'extension des lieux de démocratie**. Ils permettent aux habitantes et habitants de discuter de l'avenir de leur patrimoine commun et de décider ensemble des moyens nécessaires à la sauvegarde et à la promotion de celui-ci. Exemple éclairant de ce lien entre démocratie et écologie, plus de la moitié des 197 projets déposés par les habitants et les habitantes de Colombes dans le cadre du budget participatif 2021 intègrent une dimension écologique.

Par ailleurs, une ville écologiste n'est soutenable et acceptable que si elle inclut l'ensemble d'entre nous, sans opposer la fin de mois à la fin du monde. **En ce sens, le développement d'une économie sociale et solidaire est crucial**. Nous allons créer à Colombes une ressourcerie, afin de favoriser le réemploi et l'allongement de la durée de vie des objets, mais également de permettre à des publics éloignés de l'emploi de s'y réinsérer. Plus largement, nous soutenons les initiatives qui s'incluent dans cette démarche notamment via notre politique d'urbanisme transitoire.

Il y a, au-delà des éléments mentionnés, encore foules d'autres réalisations que développe ce rapport. Mais vous l'aurez compris, et comme en témoigne ce bilan intermédiaire après plus d'un an aux responsabilités, **nous œuvrons chaque jour pour que Colombes devienne une ville écologiste, solidaire et citoyenne**. Au-delà de ce rapport, de nombreuses perspectives sont également développées. Celles-ci ont toutes un même lien, notre volonté que Colombes prenne sa part de responsabilité face aux défis écologiques et sociaux, mais surtout, d'esquisser les traits d'un mode de vie qui garantisse à toutes et tous un avenir meilleur.

M. Patrick Chaimovitch,
Maire de Colombes
Vice-président de la Métropole du Grand Paris



M. Maxime Charreire
Adjoint au maire délégué à la transition écologique



Cadre juridique

Selon la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle 2) et au décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011, les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent élaborer annuellement un rapport sur leur situation en matière de développement durable¹.

Ainsi, depuis 2011, la ville de Colombes a publié son rapport de développement durable dont la forme et le contenu s'est enrichi au fur et à mesure des années.

Ce présent rapport porte sur le fonctionnement de la Ville de Colombes, les politiques et les actions qu'elle a conduites sur le territoire communal en 2021 ainsi que les perspectives 2022 de nature à améliorer cette situation, au regard de leur impact sur les 5 finalités du développement durable, ainsi que leur contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis au niveau mondial par l'Organisation des Nations Unies².

Le rapport s'organise en 2 grandes parties :

1. Colombes, ville en transition
2. Le développement durable à Colombes, au-delà de la transition écologique

Il a été construit dans le cadre de la préparation budgétaire 2022, en adéquation avec les enjeux locaux et les orientations politiques et stratégiques retenues par la Ville, impliquant l'ensemble des services de la Ville.

La présentation de ce rapport se déroule préalablement aux débats sur le projet de budget, comme le prévoit la loi, afin de mettre au centre du débat démocratie les choix de l'action publique au regard du développement durable.

Sommaire

Colombes, ville en transition écologique

I. Lutte contre le dérèglement climatique, adaptation et protection de l'atmosphère – p.5.

II. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources – p.29

III. Consommation et production responsable – p.43

Le développement durable à Colombes, au-delà de la transition écologique

IV. Épanouissement et satisfaction des besoins essentiels – p.55

V. Cohésion sociale et solidarités entre générations et territoires – p.69

¹ En savoir + : <https://www.ecologie.gouv.fr/ODD>

² En savoir + : <https://www.agenda-2030.fr/> En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Colombes, ville en transition écologique

I. Lutte contre le dérèglement climatique, adaptation et protection de l'atmosphère

I.1 Stratégie climatique

Le lundi 9 août 2021, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a présenté les connaissances les plus avancées et récentes sur le dérèglement climatique, tout en soulignant la responsabilité de l'humanité dans ce dernier, à travers nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Sans réduction massive des émissions de gaz à effet de serre, la température globale à la surface terrestre atteindra 1,5C° par rapport à l'ère pré industrielle possiblement en 2030. Cela serait dix années plus tôt que les anticipations du GIEC dans son précédent rapport, soulignant l'urgence à agir.

La Ville de Colombes contribue ainsi, de manière globale, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ci-dessous, par lequel nous présentons dans ce rapport les actions 2021 et les perspectives 2022, et spécifiquement dans le cadre de cette partie :

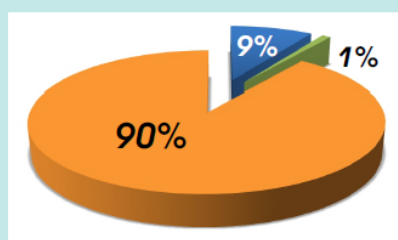
- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 7 Énergie propre et coût abordable
- ODD 12 Consommation et production responsable

Bilan carbone

La Ville a poursuivi la démarche engagée à l'automne 2020 qui est une obligation réglementaire d'élaborer tous les 4 ans son Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES). Les principaux enseignements du diagnostic, sur le patrimoine et l'activité municipale, indiquent que

- 9% des émissions totales de GES sont les émissions directes de la ville, soit 4 386 tCO₂e, sont principalement dues à la consommation de gaz des bâtiments et de la combustion de carburant des véhicules de la ville.
- 1% des émissions totales de GES sont des émissions indirectes liées à l'énergie générée par l'activité de la ville, soit 658tCO₂e. Elles proviennent uniquement de la consommation électrique des locaux municipaux.
- 90% des émissions totales de GES de la ville sont des émissions indirectes générées par l'activité de la ville, soit 46 296 tCO₂e. Elles proviennent, de manière décroissante, des postes suivants : les déchets, le transport de visiteurs, les achats, les transports de marchandises, les déplacements des agents (domicile travail et professionnels).

Bilan carbone
 Emission de **51 340 Tonnes** équivalents CO₂
 soit l'empreinte carbone de **5405 Français**
 OU **27 021 A/R Paris New-York**



Les émissions totales de GES sont les émissions directes de la ville, dues à la consommation de gaz des bâtiments et de la combustion de carburant.

Les émissions totales de GES sont des émissions indirectes liées à la consommation électrique des locaux municipaux.

Les émissions totales de GES de la ville sont des émissions indirectes générées par l'activité de la ville. Elles proviennent des postes suivants : les déchets, le transport de visiteurs, les achats, les transports de marchandises, les déplacements des agents (domicile travail et professionnels).

Ainsi, les principaux axes de travail à poursuivre sont :

- La **réduction des déchets** sur le territoire et liés à l'activité de la ville
- Les **déplacements** des écoliers, ainsi que des agents,
- Les intrants et le fret liés aux **repas distribués**,
- La réduction des **consommations énergétiques** et l'intégration des **énergies renouvelables** lors des rénovations des bâtiments communaux.

Perspectives 2022

Pour chaque axe de travail identifié, la ville a d'ores et déjà engagé les actions nécessaires qui restent à démultiplier et à valider au sein d'un plan de transition pour la réduction des émissions de GES pour les 4 prochaines années. Par ailleurs, le Bilan carbone de la Ville sera publié courant 2022 sur le site dédié de l'ADEME.

Plan Climat Air Énergie Territorial

L'établissement public territorial (EPT) Boucle Nord de Seine, dans lequel s'inscrit la Ville de Colombes, a poursuivi la démarche engagée en 2019, d'élaboration de son [Plan Climat Air Climat Énergie Territorial](#) (PCAET). Le travail concerté a abouti au plan stratégique qui identifie les priorités et les objectifs chiffrés en lien avec la [stratégie nationale bas carbone](#), sur les enjeux climat, air énergie du territoire des 7 villes du territoire de la Boucle Nord Seine.

De janvier à mai 2021 s'est déroulé l'étape de concertation.

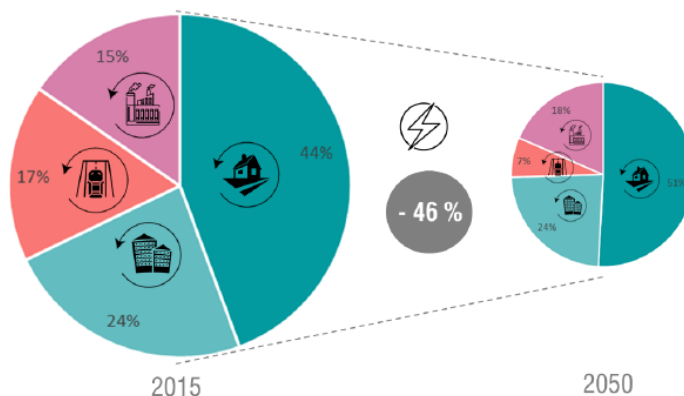
- 12 janvier 2021, journée d'ateliers de concertation des partenaires autour de la stratégie
- 10 février 2021 concertation des partenaires institutionnels autour d'une présentation de la stratégie
- 30 mars 2021 journée d'ateliers de concertation des partenaires autour du plan d'actions
- 14 avril 2021 webinaire de partage avec les habitants et partenaires

- Appel à contributions en ligne auprès des habitants et des partenaires du 15 avril au 15 mai 2021
- Mise en ligne de la synthèse de l'appel à contributions depuis le 15 juin 2021

Le travail de concertation a permis la finalisation de la stratégie et du plan d'actions. Le Conseil de territoire du 9 décembre 2021 a ainsi validé le bilan de la concertation et le projet.

En synthèse, la stratégie intègre trois principaux éléments.

- Le premier élément intégré est la **réduction des consommations d'énergie** par une baisse progressive de -46% de kwh consommés à horizon 2050 (année de référence 2005). Ainsi, un travail conséquent est à conduire dans le secteur du logement.



Evolution de la répartition de la consommation énergétique – stratégie PCAET EPT BNS

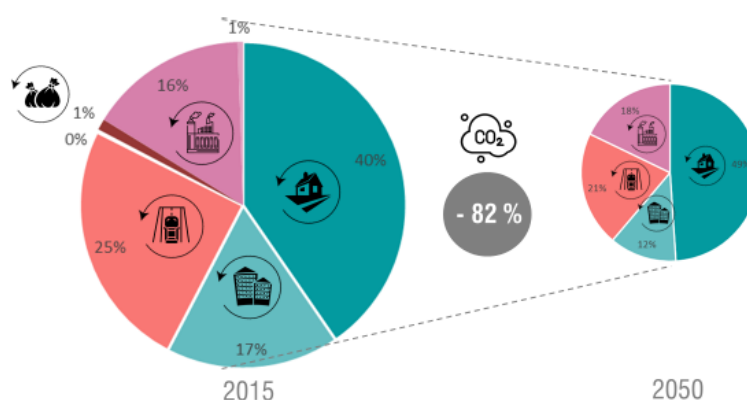
- Le deuxième élément intégré est l'**amélioration de la qualité de l'air**. La stratégie intègre notamment des objectifs à atteindre sur les émissions de particules fines, les oxydes d'azote et les composés organiques autres que le méthane. Notons que, dans le cadre du diagnostic conduit, les émissions nocives ont déjà été réduites entre 2005 et 2015. Certaines émissions tel les émissions de dioxyde de soufre et l'ammoniac sont déjà sous les seuils visés.

	2024	2026	2028	2030	2050
Particules fines (PM2,5)	↗ -27 %	↗ -33 %	↗ -39 %	↗ -42%	↗ -57 %
Particules fines (PM10)	↗ -27 %	↗ -33 %	↗ -39 %	↗ -42%	↗ -57 %
Oxydes d'azote (Nox)	↗ -50%	↗ -54 %	↗ -58 %	↗ -60%	↗ -69 %
Dioxyde de soufre (SO2)	↗ -55%	↗ -59 %	↗ -64 %	↗ -66%	↗ -77 %
Composés organiques volatils autres que le méthane (COVNM)	↗ -43 %	↗ -45 %	↗ -46 %	↗ -47%	↗ -52 %
Ammoniac (NH3)	↗ -4%	↗ -6 %	↗ -7 %	↗ -8%	↗ -13 %

OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES
Les objectifs de réduction sont définis par rapport aux émissions de l'année de référence 2005.

Objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques – stratégie PCAET EPT BNS

- Le troisième élément intégré est la **réduction de l'impact climatique** par une baisse progressive de -82% de gaz à effet de serre (GES) à horizon 2050 (par rapport à 2005). Pour atteindre cet objectif, un travail est à conduire sur les logements et les transports. En parallèle, il convient également de renforcer le stockage carbone sur le territoire notamment en garantissant la préservation et le développement de la nature en ville et un développement urbain favorable au climat sur l'ensemble des projets.



Evolution de la répartition des émissions de gaz à effet de serre – stratégie PCAET EPT BNS

Le plan d'actions contient 33 actions structurées autour de 7 axes de travail :

- Aménager et organiser le territoire en renforçant sa résilience face au changement climatique
- Habiter un parc résidentiel bas carbone, sain et économe
- Se déplacer en réduisant l'impact sur le climat
- Consommer de façon responsable et locale
- Se développer en soutenant la production d'énergie et l'économie bas carbone
- Améliorer la qualité de l'air
- Animer la politique de transition climatique et tendre vers l'exemplarité

Perspectives 2022

Le processus d'approbation sera finalisé au printemps 2022. L'agenda prévisionnel est le suivant :

- 10 février 2022 : sollicitation des avis de l'Autorité Environnement, de la Métropole du Grand Paris, et du Conseil régional Île-de-France
- Du 13 juin au 13 juillet 2022 : Organisation d'une consultation publique. La ville travaillera en étroite collaboration avec l'EPT Boucle nord-de-Seine pour organiser la consultation publique.
- 22 septembre 2022 : approbation du PCAET au Conseil de Territoire

Encadré n°1 :
Une nouvelle politique de compensation carbone

La Ville a démarré une politique de **compensation carbone** à travers son action en faveur de la plantation d'arbres, soit directement sur son territoire avec la démarche de forêts urbaines (stockage de carbone), soit en finançant la plantation d'arbres dans des forêts françaises à travers le dispositif une naissance un arbre. Ces actions s'inscrivent dans les objectifs du bilan carbone de la Ville.

La forêt est considérée comme un puits de carbone. Comme l'indique l'Office National des Forêts (ONF), pendant leur croissance, les arbres libèrent l'oxygène que nous respirons. En même temps, ils absorbent le CO₂ présent dans l'atmosphère au rythme d'une tonne de CO₂ par mètre cube de bois.

Une fois l'arbre coupé et transformé, cette séquestration du CO₂ se poursuit.

Focus : Le **dispositif une naissance, un arbre**.

Il y a 1300 naissances par an à Colombes, ce qui représente un engagement de 7800 plantations d'arbres prévus sur l'ensemble du mandat. Le principe retenu est que la Ville achète pour chaque naissance un arbre, et en devint propriétaire. Chaque arbre est planté dans une forêt française. Il sera indiqué la localisation de l'arbre attribué à chaque enfant aux parents. En 2021, 1333 arbres ont été achetés.

La compensation carbone pour chaque arbre planté est estimée 30kg/arbre/an, soit dans le cadre de ce dispositif, une compensation totale annuelle de 234 tonnes à la fin de mandat. Après l'abattage des arbres au bout de 50 à 80 ans selon les espèces, la ville récupérera les bénéfices de leur coupe.

I.2 Transition énergétique

La transition énergétique repose sur 2 piliers. D'une part, elle induit de réduire fortement notre consommation d'énergie en travaillant notamment à une meilleure isolation et confort thermique. D'autre part, il s'agit de substituer aux énergies non renouvelables des énergies renouvelables dont la production s'appuie sur des ressources localisées tels que le vent, le soleil, ... Ces énergies n'émettent pas de gaz à effet de serre de manière directe et induisent un risque industriel extrêmement faible et maîtrisé.

La Ville de Colombes contribue ainsi, de manière globale, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ci-dessous, par lequel nous présentons dans ce rapport les actions 2021 et les perspectives 2022, et spécifiquement dans le cadre de cette partie :

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 7 Énergie propre et coût abordable
- ODD 12 Consommation et production responsable

Maîtrise des consommations énergétiques sur le territoire communal

La Ville, via le service Habitat avec l'EPT Boucle Nord de Seine, a engagé des actions d'accompagnement sur son territoire sur les bâtiments résidentiels, tant sur le logement social que le logement privé.

Logements sociaux

Les logements sociaux représentent 33,39%³ du parc de logement sur le territoire communal, et constituent un levier d'actions essentiel, par la capacité à agir directement et à améliorer la qualité de vie et la facture énergétique des ménages locataires.

Colombes Habitat Public (CHP), qui gère 9 000 logements sur les 12 000 logements sociaux du territoire communal, a voté un programme de réhabilitation de 186 millions d'euros. Plus de 2 000 logements seront rénovés d'ici fin 2029. Ce plan cible en particulier les 30 sites les plus énergivores. Ainsi 1 342 logements actuellement en étiquette énergétique E,F ou G feront l'objet de travaux ciblés sur les économies d'énergie et de charges.

En 2021, CHP a lancé les études techniques sur 110 appartements au 128 avenue Stalingrad. Le démarrage des travaux est prévu en 2022. Ils visent à la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur et la révision des menuiseries. Les interventions dans les parties communes cibleront la mise en sécurité technique, la sécurité incendie ainsi que la restructuration des halls et l'installation de rampe pour les personnes à mobilité réduite. Dans les logements, les travaux sont centrés sur le remplacement des portes palières, la ventilation, l'embellissement des pièces humides (sols, murs et appareils sanitaires), ainsi que la réfection des installations électriques.

En 2022, cette dynamique va s'intensifier. Ainsi, des études seront également lancées sur 142 appartements aux 97-99 rue Michelet. De même, les études lancées sur la résidence Saint Denis

³ Source : dernier inventaire SRU

Gagarine sur 395 appartements fin 2021 se poursuivront en 2022. Enfin, des études sur 384 appartements sont également prévues en 2022 aux 22-28 rue Audra. Pour ces 2 sites, les travaux envisagés sont :

- L'isolation thermique par l'extérieur, ainsi qu'un remplacement des menuiseries,
- Dans les parties communes, la restructuration des halls, l'installation de rampes pour les personnes à mobilité réduite, la mise aux normes de la sécurité incendie et l'externalisation des locaux ordures ménagères,
- Des travaux de requalification des espaces extérieurs autour de la végétalisation, des flux piétons/véhicules, des parkings, des aires de jeux et des éclairages extérieurs
- Au sein des logements, le remplacement des portes palières, la ventilation ainsi que l'embellissement des pièces humides (sols, murs et appareils sanitaires) et la réfection des installations électriques

Les autres bailleurs sociaux présents sur la ville sont également engagés dans des programmes de rénovation énergétique et d'amélioration de leur patrimoine.

Ainsi, Hauts de Seine Habitat lance un programme de restructuration de l'ensemble des bâtiments de la cité des Musiciens. La Ville s'attache à travailler de concert avec le bailleur afin d'améliorer la résidence et sa meilleure intégration urbaine.

I3F entame sur le quartier Europe la réhabilitation d'un patrimoine vieillissant, pour laquelle une première réunion de concertation s'est tenue le 15 février. Ce programme intègre la réhabilitation de 2 résidences, soit 329 logements. Le programme de travaux comprend notamment l'isolation extérieure des façades, le remplacement des menuiseries extérieures, le remplacement des portes palières, la rénovation de la chaufferie ainsi que l'installation d'un système de ventilation dans les logements. Suite à une consultation d'entreprise et l'organisation d'un appel d'offre, un groupement composé d'une entreprise et d'une maîtrise d'œuvre a été désigné.

Logements privés

La suite de la mission d'accompagnement Programme d'intérêt général (PIG) habiter durable a permis de suivre les réalisations des travaux en cours ou non démarrés. Ainsi des grandes copropriétés ont finalisés en 2021 leur travaux d'amélioration thermique comme le 1-5 rue Paul Langevin ou le 24/34 rue des Côtes d'Auty.

Le déploiement du guichet unique, avec [SOLIHA Grand Paris](#), s'est poursuivi. Il accompagne chaque projet jusqu'à sa réalisation et la recherche de subvention. La permanence se tient dans les locaux du service habitat de la Ville, deux fois par semaine, les mardis et les jeudis matin⁴. 109 personnes ont été accueillies lors du guichet unique sur l'année 2021, soit un taux de remplissage de 62 %. Ce faible taux s'explique par la baisse de la fréquentation du fait de la pandémie.

Une thermographie aérienne a été réalisée en mars 2021 sur les 7 villes de l'EPT, et est consultable par tous les habitants sur rendez-vous au service Habitat. Cette thermographie rappelle que l'ensemble du territoire communal est concerné par l'enjeu de maîtrise énergétique.

2 webinaires ont été organisés par le guichet unique sur l'amélioration thermique en copropriétés et en habitat individuel. La dernière en date, le 8 décembre 2021, a permis de traiter les sujets suivant : bénéficier d'un conseil pour définir, réaliser et financer les travaux d'économie d'énergie, utiliser la thermographie aérienne pour identifier les déperditions de chaleur en toiture.

⁴ Lien pour prendre rendez-vous : <https://www.soliprojet.fr/contact>

En 2022, la municipalité lancera une étude afin de préfigurer le futur dispositif d'amélioration de l'habitat dans le parc privé à Colombes, dans la continuité des précédents programmes sans discontinuer depuis 2008, en partenariat avec l'[Agence national de l'habitat](#) (ANAH).

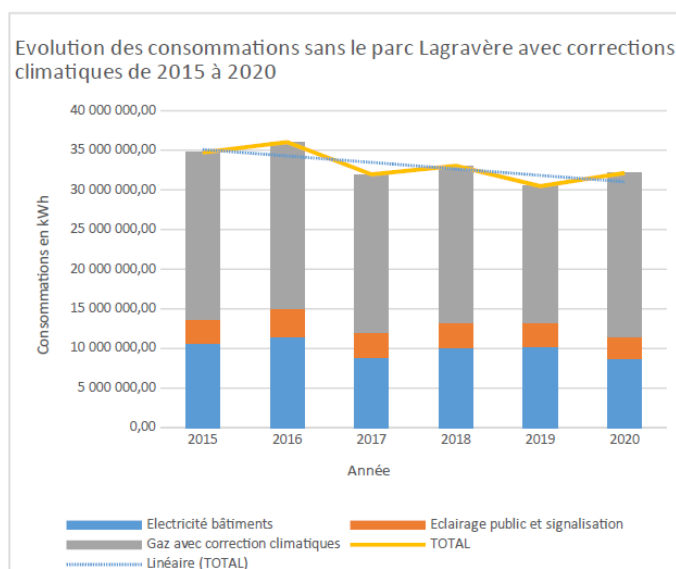
Maîtrise énergétique sur le patrimoine communal et l'espace public

La ville pour mieux coordonner et accélérer son action en matière de maîtrise énergétique a créé un service dédié aux énergies et fluides, composé de deux professionnelles, ainsi qu'un budget « fluides » en euros et en Kwh afin d'en faciliter l'évaluation.

La Ville a poursuivi les travaux et les interventions sur les bâtiments communaux d'isolation et d'optimisation énergétique (remplacement de fenêtres, portes, relamping, remplacement de chaudières et de brûleurs, remplacements d'armoires électrotechniques, réfection de centrales de traitement d'air...).

La consommation énergétique des bâtiments municipaux en 2021 est la suivante :

- Électricité : 9 289 176 Kwh⁵
 - Ce chiffre de consommation est un chiffre partiel, la Ville n'ayant pas encore reçu l'ensemble des factures du mois de décembre. Il est donc pas possible de tirer une conclusion globale. Par contre, nous pouvons d'ores et déjà noter : une légère baisse de consommation dans les bâtiments administratifs liés au télétravail, ainsi qu'une stabilité de la consommation dans les écoles.
- Gaz : 26 223 681 Kwh, consommation totale, soit une baisse de 2 % entre 2020 et 2021 en tenant compte des corrections climatiques
 - Les équipes de la ville ont su être réactivité au regard de l'impact de la crise sanitaire sur la maîtrise de sa consommation énergétique et notamment les fermetures de sites.
 - Nous pouvons noter que 50 % de la consommation de gaz est due aux écoles. Cette part est liée au protocole sanitaire qui impose une ouverture régulière des fenêtres. La piscine représente 13 % des consommations, en lien notamment avec un été frais en 2021.
 - Cette consommation énergétique représente en émission de GES : 5 402,08 kg CO2e



⁵ Hors éclairage public, chiffre partiel – quelques factures du mois de décembre en attente de réception

Afin de faciliter les comparaisons, nous avons exclu le parc Lagravère. Il est à noter la difficulté des équipes du service énergies et fluides à travailler sur des données fiables et consolidées, montrant l'importance de sa mission et des outils de suivi, qu'elle met en place depuis sa création.

Le graphique ci-dessus présente ainsi l'ensemble des consommations énergétiques de la Ville, électricité, gaz, éclairage public sur les années 2015 à 2020. La tendance globale montre une baisse annuelle moyenne d'environ 1,3 % sur les 5 dernières années.

Ainsi, le montant total des dépenses 2021 consacrées à l'optimisation et à la rénovation énergétique est de 1 921 460 euros. Le bâti concerné par les interventions d'optimisation et de rénovation énergétique sont :

- Pour les écoles : Henri Martin élémentaire, Léon Bourgeois A élémentaire, Reine Henriette, Tour d'Auvergne, Langevin Wallon, Charles Peguy maternelle, Victor Hugo maternelle
- Pour les crèches : Les passereaux, Desmont Dupont, Les grèves
- Pour les équipements sportifs : gymnase Henri Dunant, gymnase Ambroise Paré

Perspectives 2022

Le budget 2022 consacré à l'optimisation et à la rénovation énergétique est de 3,5 millions € TTC. Ce budget intègre notamment le lancement de travaux sur les écoles Marcelin Berthelot, Victor Hugo, Tour d'Auvergne ainsi que le lancement des études et de travaux sur les écoles Marcel Pagnol, Langevin Wallon, maternelle Reine Henriette, ainsi que les crèches les Goélants et les Mésanges.

En 2022, les travaux de la réhabilitation et l'extension de la piscine démarreront, et comprennent également un volet énergétique.

Les collectivités ne sont pas épargnées, comme les particuliers, par les augmentations des prix de l'énergie. Les différentes annonces, tant des fournisseurs d'énergie que gouvernementales rendent inéluctable l'augmentation que le budget de la ville devra supporter en 2022. Les estimations actuelles pour l'année 2022 sont comprises entre 20 % et 40% en ce qui concerne le prix de l'électricité et une augmentation de 6 % des prix du gaz. L'action engagée pour la maîtrise énergétique sera d'autant plus importante dans ce contexte financier.

Schéma directeur des énergies

La Ville a lancé l'élaboration de son **schéma directeur des énergies** pour réduire de manière importante et contrôlée sa consommation énergétique. Au-delà des objectifs réglementaires⁶ du décret tertiaire en matière de réduction de consommation sur les bâtiments communaux de plus de 1000m², le contexte d'augmentation des prix de l'énergie impose à la Ville une stratégie de maîtrise de son budget fluides.

Elle a ainsi finalisé les 85 audits initiés sur les bâtiments ciblés. Sur les 52 principaux sites concernés, la ville a engagé des travaux ou a planifié des études pour des travaux qui comprennent un important volet rénovation énergétique sur 13 sites, soit 25% des sites.

La Ville a également décidé, au-delà des obligations réglementaires, d'intégrer chaque nouvelle opération dans le cadre du décret tertiaire. Ainsi, tous les projets du service bâtiment intègre dorénavant les objectifs du décret tertiaire. La première opération concernée, dans ce cadre, est l'extension de l'école Marcel Pagnol.

Afin de faciliter la réalisation des travaux, la ville s'est dotée d'un accord cadre pour les opérations de rénovation énergétique permettant d'engager rapidement les travaux, dès les études opérationnelles finalisées.

⁶ Décret tertiaire du 1^{er} octobre 2019, précisant les modalités d'application de l'article 175 de la loi ELAN

Perspectives 2022

La Ville est en attente des dernières préconisations⁷ issues des audits afin de finaliser le schéma et lancer les priorisations des prochaines opérations de rénovation énergétiques. Le premier bâtiment ciblé pour travaux dans ce cadre est l'école Marcelin Berthelot. Les études opérationnelles seront également lancées pour les écoles Marcel Pagnol, Langevin Wallon, et Reine Henriette. De plus, la municipalité publiera pour la première année les consommations de l'ensemble des bâtiments concernés sur la [plateforme OPERAT – ADEME](#).

Afin de démultiplier les résultats énergétiques, une campagne de sensibilisation du personnel et des usagers des bâtiments sera engagée, ainsi que des discussions avec les autres occupants des bâtiments ciblés. L'achat d'un logiciel de suivi en 2022 optimisera ce travail.

Encadré n°2 : Un éclairage renouvelé pour Colombes

Dans le cadre de son opération de *relamping*, la ville a installé sur 298 points lumineux des LED. L'impact de cette action a été permis à la mairie non seulement de réaliser une économie de 14% sur les dépenses d'éclairages publics, mais également et surtout de réduire de 15% sur la consommation énergétique de l'éclairage public entre 2019 et 2021, soit 450 000 Kw/h.

Ce relamping va s'intensifier aux cours des prochaines années. En 2022, 1000 points lumineux seront également équipés de LED.

Énergies renouvelables

La Ville a choisi d'intégrer dans tous les projets de rénovation ou nouveau bâtiment ou équipement municipal, l'étude du potentiel d'installation d'énergie renouvelable. C'est dans ce cadre, qu'a été lancé fin 2021 une étude sur la faisabilité de géothermie de surface sur le territoire communal, ainsi que du potentiel éolien de toitures.

Elle a également répondu à l'appel à projet de solarisation des toits lancé par la Métropole du Grand Paris, en présentant les bâtiments suivants pour l'installation de panneaux photovoltaïques : Élémentaire Ambroise Paré, Centre technique municipal, Maternelle Buffon, Élémentaire Langevin Wallon.

Perspectives 2022

La municipalité projette d'intégrer à son schéma énergie une section dédiée aux énergies renouvelables pour les bâtiments communaux. Il est d'ailleurs d'ores et déjà prévu :

- L'installation et le raccordement d'éoliennes horizontales sur la toiture du centre technique municipale,
- Le raccordement des panneaux solaires existants du groupe scolaire Simone Veil au réseau électrique du bâtiment pour faire de l'autoconsommation,
- La finalisation de l'étude préalable sur la géothermie,
- Une étude des usages possibles sur les bâtiments communaux du solaire thermique,
- Une étude du raccordement possible d'équipements publics à un réseau de chaleur en lien avec la réutilisation de la chaleur fatale le site du SIAAP.

⁷ En attente de la publication de circulaires de la part du ministère de la transition écologique, notamment sur les équipements sportifs et culturels.

Encadré n°3 :
Une énergie 100% verte en Mairie

La Ville a contracté un ***nouveau contrat d'électricité*** au 1^{er} janvier qui permettra de garantir son ***origine 100% verte*** sur l'année 2022. Ce contrat concerne l'ensemble des bâtiments municipaux ainsi que la majorité de la consommation sur l'espace public. Le fournisseur garantit que chaque Kwh consommé dans le marché correspond à un Kwh produit en Europe par de l'énergie renouvelable : solaire, éolienne, géothermie, cogénération, biomasse, gaz produit par bio méthanisation. Le mixte énergétique de notre ancien contrat était basé sur l'approvisionnement énergétique de la France.

I.3 Mobilités

Penser la mobilité dans une ville en transition écologique, c'est tout d'abord penser les mobilités au sens globale, tout mode, collectif et individuel, de tout.e.s.

C'est également œuvrer à la transformation des espaces publics afin d'en faciliter le partage. Les objectifs poursuivis s'attache à la prise en compte de la question sanitaire, de justice sociale, de la sécurité, et bien entendu de l'impact en terme d'émissions de GES et de consommation énergétique.

La Ville de Colombes contribue ainsi, de manière globale, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ci-dessous, par lequel nous présentons dans ce rapport les actions 2021 et les perspectives 2022, et spécifiquement dans le cadre de cette partie :

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables

Espace partagé

Dans le cadre de l'objectif « Colombes ville apaisée ». La circulation automobile est limitée à 30 km/h sur toutes les voies de la commune depuis 1er décembre 2021, à l'exception de l'avenue de Stalingrad, à l'est, et du boulevard Charles-de-Gaulle, à l'ouest depuis 1er décembre 2021.²⁷ panneaux déployés aux entrées de ville ainsi que des marquages au sol signalent cette réduction de vitesse.

Il s'agit d'agir pour un meilleur partage de l'espace public, de réduire la pollution sonore, et de favoriser une meilleure qualité de l'air en incitant au report modal vers les transports collectifs et les mobilités douces. Cette limitation de vitesse s'accompagne de l'instauration d'un contresens cyclable sur tout le territoire concerné par la « **Ville 30** ».



En 2022, La Ville poursuivra l'ajout d'équipement de limitation de vitesse pour maintenir cette réduction effective sur le territoire communal :

- Installation de radars pédagogiques
- Mise en place de chicanes
- Travail à la neutralisation du stationnement motorisé dans les 5 mètres en amont du passage piéton, en anticipation à son obligation réglementaire à partir du 31 décembre 2026
- Mise en place de zone à trafic limité dans les quartiers

De plus, à la demande de la Ville, le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF) a réactivé 21 infrastructures de recharge de véhicules électriques. La convention avec le SIGEIF a été formalisée le 18 août 2021. Ces infrastructures sont réparties ainsi :

- rue Auguste-Renoir - 6 bornes
- 7, avenue Audra - 6 bornes
- 1, rue Gounod - 4 bornes
- 52, rue de Seine - 5 bornes

Une capacité de recharge de 7kwhn soit une nuit pour faire le plein. Les bornes sont accessibles avec ou sans réservation. Aucun abonnement n'est nécessaire. Une simple carte bleue et un smartphone permettent de déclencher la recharge sur l'intégralité du réseau du Sigeif (le tarif appliqué est de 2,40 €/h, soit 0,04 €/ minute).

Perspectives 2022

La ville poursuivra dans cette direction au cours de l'année 2022. 12 nouvelles bornes sont ainsi prévues pour le premier trimestre 2022. La Ville a également engagé une réflexion pour positionner d'autres stations de recharge rapides à des endroits stratégiques comme les sorties A86, ainsi que sur l'installation de bornes de recharge au sein des parkings de la commune.

La Ville engage par ailleurs une phase d'étude avancée pour la création d'un service de transport à la demande. La logique en réflexion est celle d'un service d'adresse à adresse payant, indexé sur la grille des revenus. Les futurs usagers devront s'être manifestés au préalable au CCAS afin d'obtenir une carte d'inscrit et pouvoir se présenter au chauffeur. La Ville lancera ensuite une consultation en vue d'identifier un futur prestataire.

Mobilités douces

Faciliter les pratiques

La Ville s'engage pour une pratique vélo sécurisée, lisible, cohérente, directe et confortable. Elle finalisera sur l'année 2022 un plan vélo complet autour des 3 axes suivantes : devenir cycliste, développer l'usage du vélo et devenir une ville cyclable, dont vous trouvez ci-dessous une partie des actions, qui sont d'ores et déjà lancées.

La politique vélo de la Ville s'articule à sa politique d'aménagement avec la mise en place de la Ville 30, ainsi que le réaménagement de voiries départementales dans le cadre de l'arrivée du tramway T1 et des jeux olympiques et paralympiques sur la ville, pour mieux sécuriser la circulation des vélos. Elle a ainsi lancé à l'automne les études opérationnelles.

La Ville a précisé les principes d'aménagement suivant pour chaque projet :

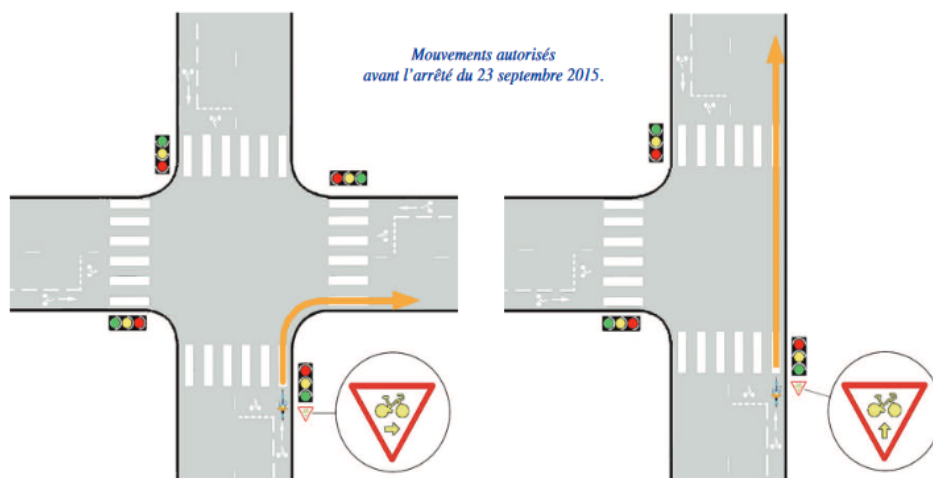
- La sécurisation de l'espace public,
- Le maintien du double sens ou non selon la configuration des rues à étudier,
- La réorganisation du stationnement,
- L'amélioration de la qualité du paysage urbain, notamment grâce à la végétalisation et la plantation d'arbres,
- La mise en valeur des carrefours, les traversées cyclistes des carrefours devront être matérialisées et sécurisées par du mobilier,
- L'élargissement des trottoirs selon les possibilités d'aménagements et leur rabaissement aux normes Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

15 nouveaux emplacements de stationnement pour vélos ont été installés en 2021, correspondant à 100 nouveaux arceaux, soit 200 nouvelles places de stationnement vélos.

Perspectives 2022

En 2022, la Ville commencera les études puis travaux pour la création de 2 pistes cyclables. La première piste cyclable sera déployée sur la rue Victor Hugo et fera 1 km. La seconde sera déployée sur la rue d'Estienne d'Orves et fera 1,8 km. Pour cette dernière, une phase de test est prévue à partir du second semestre 2022. En plus de ces nouveaux axes vélos, la pérennisation des « corona pistes » se poursuivra sur le territoire communal.

La Ville va déployer une signalisation spécifique (panneaux M12), apposée sous certains feux, qui permet aux cyclistes de franchir le feu rouge sans marquer l'arrêt, sous réserve de céder le passage à tous les usagers, en particulier les piétons bénéficiant du feu vert.



La ville de Colombes va également travailler les piétonisations temporaires, voire définitives, notamment en lien avec la démarche des « rues aux enfants », expérimentée dans d'autres villes. De plus, l'étude des solutions possibles sera poursuivie pour un stationnement sécurisé des vélos, et notamment des arceaux type *ShareLock* et des abris sécurisés. Enfin, 5 bornes de réparation autonomes.

Promouvoir les mobilités douces

La Ville assure la promotion des mobilités douces à travers 2 actions déployées en direction des enfants : le permis piéton pour les enfants des classes de CE2, ainsi que le circuit vélo auprès des enfants CM2. Ainsi 450 élèves ont été touchés sur l'année scolaire 2020-2021.

De plus, la Ville s'est engagée avec les acteurs de la promotion du vélo à Colombes à l'automne 2021 lors de la semaine européenne de la mobilité et de la fête du vélo. Plusieurs événements ont été organisés dans ce cadre :

- Les 16 et 17 septembre 2021, l'association Mieux se déplacer à Bicyclette (MDB) a proposé 2 itinéraires vers les grandes zones d'emploi au départ de l'hôtel de ville, pour encourager l'utilisation du vélo sur les trajets domicile travail
- Le 18 septembre 2021, un atelier de réparation vélo au square Victor Basch a été proposé par MDB

- Le 19 septembre 2021, une promenade découverte de la ville a été organisée ainsi que des circuits vélos pour les enfants, en lien avec l'expérimentation de la piétonisation partielle de la rue Felix-Faure, qui a également permis l'installation d'un circuit vélos pour enfants.
- Le 1^{er} octobre 2021, une projection à la MJC du film documentaire *Together we cycle* a été mettant en scène des cyclistes et des spécialistes révélant des bienfaits insoupçonnés du vélo a été organisée et suivie d'un débat.
- Le 2 octobre 2021, les associations Colombes à Vélo et Solicycle ont organisé une bourse aux vélos et un atelier d'autoréparation.

La Ville développe également son appui aux initiatives associatives et citoyennes en faveur du vélo, comme l'atelier Colombes à vélo MBD « savoir entretenir et réparer soi-même son vélo », tenu au marché du centre le 24 octobre 2021.

Perspectives 2022

La ville poursuivra son soutien aux actions de promotion des mobilités actives. L'année 2022 concrétisera ainsi le projet de vélo-école pour les adolescents et les adultes. Cet atelier proposera aux adolescents et aux adultes qui n'ont pas pu apprendre à faire du vélo ou qui craignent de conduire en ville un cursus de 10 séances.

La ville engagera également un travail en lien avec les acteurs éducatifs pour la mise en œuvre du savoir rouler à vélo, orientation nationale⁸ ayant pour objectif le développement de la pratique du vélo afin que chaque enfant entrant au collège maîtrise la pratique du vélo de manière autonome dans les conditions réelles de circulation. Cette formation est à organiser par l'ensemble des acteurs locaux pilotée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Intérieur, le ministère des Transports ainsi que la Sécurité routière ; soit sur les temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire. Ce travail se fera dans le cadre du projet éducatif de territoire.

En parallèle, la ville poursuivra sa réflexion autour de la mobilité scolaire afin d'encourager les mobilités actives des enfants, au-delà de la question de la sécurité sur le chemin de l'école.

Enfin, la ville se mobilisera pour l'élaboration du schéma des mobilités actives de l'EPT Boucle Nord-de-Seine, action qui s'inscrit dans le Plan climat air énergie territorial.

Qualité de l'air

Le ministère de la transition écologique a identifié 3 chiffres clefs de l'impact de la pollution atmosphérique en 2019 en France :

- 48 000 décès prématurés par an ([étude « santé publique France »](#)), soit 9 % de la mortalité en France et à une perte d'espérance de vie à 30 ans pouvant dépasser 2 ans
- Un coût sanitaire annuel total de 100 milliards d'euros, évalué par la [commission d'enquête du Sénat](#)
- 30 % de la population atteinte d'une allergie respiratoire ([RNSA](#))

L'agence Santé Publique France estime que 6 600 décès prématurés par an pourraient être évités sur le territoire de la Métropole. La mise en place d'une [zone à faibles émissions \(ZFE\) métropolitaine](#) a été évaluée dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère Île-de-France comme ayant l'impact le plus important, avec des effets rapides sur l'amélioration de la qualité de l'air. Les bénéfices sanitaires sont identifiés aussi bien en termes de décès que de pathologies chroniques comme l'asthme et les pathologies cardiovasculaires, ainsi que l'exacerbation de symptômes de ces pathologies. Ces résultats sont encore plus importants dans le cas des enfants.

⁸ Loi d'orientation des mobilités (LOM) promulguée le 24/12/2019, intégration au code de l'éducation (article 57).

Au 1^{er} juin 2021 a été mise en place⁹ la 2^{ème} étape de la zone à faibles émissions sur le territoire métropolitain¹⁰ pour réduire les émissions polluantes et pour améliorer la qualité de l'air. Ainsi les véhicules crit'air 4 ne peuvent plus rouler dans le périmètre dont Colombes fait partie sauf le week-end et en semaine entre 20h et 8h.

Cette nouvelle réglementation a fait l'objet d'une consultation préalable des acteurs institutionnels et du public. 33 avis ont été recueillis à Colombes entre le 9 et le 31 mars 2021.

Votées au conseil métropolitain du 9 juillet 2021, la Métropole du Grand Paris reste dans l'attente de deux demandes formulées auprès de l'État, qui décale la suite du calendrier de déploiement de la ZFE-m à 2023.

- Être reconnue comme un territoire d'expérimentation pour la mise en œuvre d'un prêt à taux zéro (PTZ) afin de diminuer le reste à payer des ménages les plus modestes.
- Bénéficier de la mise en place du contrôle sanction automatisé.

Perspectives 2022

La Ville engage un travail pour une meilleure information et sensibilisation sur les enjeux de la qualité de l'air extérieur.

Elle engage également la réflexion sur un service d'autopartage. Celui-ci permet de réserver un véhicule à un point A et de le rapporter au même point A en fin d'utilisation. Il répond à des besoins de déplacements de longue durée (de type demi-journée ou journée) et constitue une alternative pour aller voir des amis ou de la famille en proche banlieue, partir en week-end, effectuer des achats encombrants... En moyenne, les utilisateurs et utilisatrices font appel à ces services 3 fois par mois. Une réservation préalable est nécessaire. Elle lancera courant 2022 une consultation en vue de recruter un futur prestataire en délégation de service public.

⁹ Arrêté du maire du 31 mai 2021

¹⁰ Il s'agit d'une obligation à l'échelle de la MGP dans le cadre de la loi LOM

I.4 Végétalisation de l'espace public

La végétalisation de l'espace public recouvre à la fois des enjeux d'adaptation au dérèglement climatique, et de préservation de la biodiversité, en permettant de rafraîchir les espaces urbains, d'infiltrer l'eau pluviale ou d'absorber les gaz à effet de serre. Ces actions ne peuvent être uniquement du ressort de la Municipalité, elle concerne l'intégralité du territoire communal. Il s'agit de penser la gestion de nos biens communs de manière écologique et collective.

La Ville de Colombes contribue ainsi, de manière globale, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ci-dessous, par lequel nous présentons dans ce rapport les actions 2021 et les perspectives 2022, et spécifiquement dans le cadre de cette partie :

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 10 Réduire les inégalités
- ODD 4 Éducation de qualité

Aménager autrement

La Ville s'engage pleinement dans une autre conception de l'aménagement urbain, avec l'objectif d'augmenter l'espace végétalisé sur le territoire colombien, afin d'agir contre les îlots de chaleur, favoriser la biodiversité et l'infiltration des eaux pluviales, ainsi que l'amélioration de la qualité de l'air. Son action sera soutenue techniquement et financièrement à travers son adhésion au contrat de bassin Seine urbaine centrale autour du double enjeu de végétalisation et désimperméabilisation.

Elle structure son action autour des 3 enjeux suivants :

- Étendre les **espaces végétalisés** du territoire communal, en se dotant d'un plan de végétalisation global. La Ville a identifié 3 leviers d'action :
 - L'identification des terrains avec un potentiel de végétalisation
 - L'extension ou la création de squares et de parcs
 - L'augmentation et la valorisation du patrimoine arboricole sur l'espace public
- Intégrer dans chaque **nouveau projet d'aménagement et de construction**, dès sa conception, l'enjeu de la désimperméabilisation et de la végétalisation, que ces projets concernent directement des équipes de la Ville (réaménagement d'une place, création de piste cyclable, ...), ses partenaires comme l'ASCODEV et la CODEVAM, où les acteurs privés comme les promoteurs à travers la charte pour l'aménagement et la construction durable.
- Végétaliser les **cours d'école** au travers d'un programme pluriannuel sur l'ensemble du mandat issu d'un travail concerté avec l'ensemble des acteurs éducatifs et techniques sur les usages des cours et leurs gestions.

Un premier travail d'identification des terrains communaux libres d'occupation a été conduit par les services de la Ville, et a d'ores et déjà permis de repérer plus de 4 000m² de surfaces à végétaliser.

En 2022 les services engageront les suites des études et des premiers aménagements des 4 000m². Ce premier travail doit à terme d'intégrer dans un **plan de végétalisation** en cours d'élaboration. Ce plan doit permettre à la Ville Colombes d'affiner sa stratégie globale sur le domaine public, s'inscrivant à la fois dans les enjeux de la préservation de la biodiversité, de l'adaptation au dérèglement climatique et de l'aménagement de la ville. Les espaces verts doivent être en nombre suffisant, répartis de manière régulière et accessibles aux Colombiens. Ce travail se fera en articulation étroite avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) afin de lui donner une portée réglementaire.

Les services de la Ville ont également travaillé sur le projet de réaménagement du square Victor Basch. Le square actuel présente une végétalisation à développer. Ainsi, le nouveau square s'organisera autour d'un îlot de fraîcheur situé au centre du projet. La Ville s'appuiera sur les arbres existants qui seront conservés et diversifiera les nouvelles plantations. Une augmentation de 33 % du nombre d'arbres est prévue. Elle créera de nouvelles surfaces engazonnées et des jardins partagés. Le projet a été présenté et débattu lors de la réunion publique du 15 octobre dernier, ainsi qu'une visite sur site avec les habitants. La première tranche des travaux de réaménagement du square Victor Basch se dérouleront en 2022.



Plan du square Victor Basch réaménagé

Dès janvier, la ville a lancé des études dans le cadre du projet d'aménagement de l'îlot 26, à proximité de l'école Marcel Pagnol. La Ville a délégué à la CODEVAM ce projet dont l'un des enjeux est de conforter la place de la nature en ville en favorisant la biodiversité et en travaillant la continuité écologique. La création d'un parc est à l'étude, dont la conception sera coconstruite avec ses usagers, dans une optique d'expérimentation de nouveaux usages au service de la transition écologique.

De plus, la création d'espaces végétalisés dont 2 parcs au sein du nouveau quartier de l'Arc sportif sont également à l'étude. La Ville a délégué à l'ASCODEV le travail sur ces espaces, dont la conception sera également coconstruite avec l'enjeu de conforter d'une manière globale la place de la nature en ville. Il s'agira de travailler et de tester les nouveaux usages au service de la qualité de vie et de la transition écologique.

De même, la municipalité lancera en 2022 des études pour le réaménagement du terrain d'évolution à Léon Bourgeois en concertation avec ses usagers.

De façon générale d'ailleurs, la Ville favorise la déminéralisation des sols dans le cadre de ses projets d'aménagement dans l'espace public. Dans cette perspective, la Ville expérimentera des sols souples en lièges, issus de filières écologiques, dans le cadre des travaux engagés sur ses aires de jeux. De même, la rue de la liberté sera réaménagée, afin de végétaliser et/ou de d'imperméabiliser les abords de l'hôtel de ville. La place du souvenir fera également l'objet de travaux afin d'y accroître la végétalisation et de désimperméabiliser les sols.

La Ville poursuit la démarche de **végétalisation des cours d'école**. Les cours d'écoles concernées en 2021 ont été les cours d'école de Léon Bourgeois, d'Ambroise paré, ainsi que la Tour d'Auvergne, qui a bénéficié d'une approche globale avec également un travail sur la récupération de l'eau.



Végétalisation des pieds des arbres de hautes tiges dans l'école élémentaire Tour d'Auvergne

En 2022, deux cours Oasis seront également aménagées. Ces interventions s'effectueront dans le cadre d'un travail concerté avec l'ensemble des acteurs éducatifs et techniques, notamment par un travail sur les usages des cours et leurs gestions. 3 axes sont identifiés :

- Lutter contre les îlots de chaleur urbain, à travers l'augmentation de la végétalisation, l'infiltration des eaux de pluie ;
- Créer un espace réserve de biodiversité ;

- Penser la cour comme un espace pédagogique, à la fois d'éducation à la nature et au développement durable, lieu d'apprentissage sur les biens communs, ainsi qu'un lieu de coopération, d'inclusion et de pédagogie en plein air.

La Ville a lancé le **permis de végétaliser**, qui encourage de la végétalisation du domaine public par les habitants, les associations ou encore les conseils de quartier, soit à travers des plantations en pleine terre, soit des plantations type jardinières ou pots. La démarche a été lancée en mars 2021. Cette dernière a mobilisé une dizaine de personnes en 2021 : 9 demandes sont en cours de travail et 1 a donné lieu à la délivrance d'un permis de végétaliser. La période de sollicitation a coïncidé avec le 3ème confinement et n'a pas été propice à la mobilisation citoyenne. Il est également à noter que les demandes ont principalement porté sur les espaces gérés par les bailleurs sociaux.

Perspectives 2022

La Ville souhaite relancer la démarche, afin de susciter une large implication citoyenne dans la végétalisation du domaine public. Il s'agira notamment de travailler à une implication des bailleurs sociaux et de pré identifier les espaces potentiels. L'objectif fixé est le travail sur 20 permis de végétaliser en 2022.

Encadré n°4 : Colombes adhère au contrat de bassin Seine urbaine centrale

À travers son adhésion au contrat de bassin Seine urbaine centrale, la Ville de Colombes renforce son engagement pour l'adaptation au changement climatique et a présenté son plan d'actions pour 2022 pour un montant de plus d'1 million d'euros lors du conseil municipal de décembre 2021.

Ce contrat s'inscrit dans une démarche pour la préservation de la ressource en eau, la protection et la restauration de la biodiversité, de la nature en ville ainsi que l'adaptation au changement climatique. Il est à l'initiative de l'agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil régional d'Île-de-France et de la Métropole du Grand Paris, qui en sont les financeurs.

La ville est également partenaire de l'Agence Régionale de la Biodiversité, reconnue Territoire engagé pour la Nature, signataire de la charte Métropole Nature et de la charte Régionale de la Biodiversité et des milieux naturels.

Patrimoine arboricole

Le patrimoine arboré de la Ville compte environ 8 000 arbres. 77 arbres ont été renouvelés et 270 nouvelles plantations d'arbres, disséminées sur l'ensemble du territoire communal, ont été effectuées sur l'ensemble des espaces gérés par la Ville, en plus des deux forêts urbaines. Pour comparaison, le rythme annuel de plantation des années précédentes était d'environ une centaine d'arbres.

La Ville a adopté sa **charte de l'arbre** en décembre 2021, dans une logique de connaissance, protection et développement du patrimoine arboricole de son territoire. Elle inclut des actions phares comme la mise en place d'un barème de valeur des arbres, un plan de recensement, de valorisation et de diversification du patrimoine arboricole, ou encore sa gestion écologique. Au-delà des services de la Ville, la charte s'adresse à l'ensemble des acteurs de Colombes.

La Ville s'est engagée dans la plantation de **forêts urbaines** dans le cadre de la végétalisation de la ville, dans le but de lutter contre les îlots de chaleur, stabiliser le sol, permettre l'infiltration de l'eau et se protéger des inondations, absorber le bruit, etc..



Forêt urbaine plantée les 5 et 6 novembre 2021 au pied de la Tour Z

La démarche choisie est la plantation de mini forêts urbaines selon la méthode Miyawaki à partir d'une sélection d'espèces locales, avec et pour les habitants. Ainsi, plusieurs opérations de plantation se sont tenues dans le cadre d'un travail partenarial de la Ville avec les associations Boomforest et reforest'action :

- Les 5 et 6 novembre 2021 l'opération au pied de la Tour Z aux Fossés Jean, où les habitants ainsi que les enfants des accueils de loisirs Victor Hugo, Langevin wallon, du Centre Social et Culturel des Fossés-Jean, et la résidence Marcelle Devaud se sont mobilisés au côté des services de la Ville. 1 155 jeunes plants forestiers ont ainsi été plantés.
- Le 27 novembre 2021 l'opération au parc Caillebotte qui a mobilisé toute la journée le grand public au côté des services de la Ville, a permis de planter 600 jeunes plants forestiers. Ce premier îlot de 300 m² comprend des essences climatiques, c'est-à-dire des essences forestières à croissance lente et longue durée de vie (plusieurs centaines d'années) comme le chêne. Ce sont les essences présentes au sein des forêts matures.

Perspectives 2022

La Ville poursuivra ses actions dans le cadre de la charte de l'arbre. Elle organisera la 1^{ère} édition de la journée de l'arbre à Colombes.

La plantation de la seconde tranche de la forêt urbaine au parc Caillebotte aura lieu les 24, 25 et 26 février 2022. Cet îlot de 300m² sera planté de manière plus dense, environ 3 plants/m². La Ville réfléchira également à l'implantation d'une autre forêt urbaine sur son territoire et poursuivra les nouvelles plantations d'arbres, à minima 345 nouvelles plantations sont d'ores et déjà envisagées.

I.5 Construire autrement

La préservation de nos ressources naturelles, la maîtrise des dépenses énergétiques, la lutte contre le dérèglement climatique ou encore la sécurité sanitaire appellent des réponses innovantes et concertées qui concernent, au premier chef, le secteur de l'aménagement et de l'habitat.

La Ville de Colombes contribue ainsi, de manière globale, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ci-dessous, par lequel nous présentons dans ce rapport les actions 2021 et les perspectives 2022, et spécifiquement dans le cadre de cette partie :

- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 10 Réduire les inégalités
- ODD 12 Consommation et production responsables

Ville résiliente et renaturée

La Ville a fixé les grandes orientations d'aménagement dans le cadre des opérations déléguées auprès de l'ASCODEV et la CODEVAM pour construire une ville plus résiliente et vivre dans une ville apaisée et renaturée.

Il s'agit d'inscrire les projets dans un développement urbain bas carbone à travers l'économie circulaire. Les premières réalisations seront dans le nouveau quartier de l'arc sportif, à travers notamment :

- Le recyclage des concassés liés aux démolitions des bâtiments pour une valorisation des déchets en sous-couche de voirie ;
- La nouvelle école sera labellisée Bâtiments durables franciliens dispositif porté par les CAUE (conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) d'Île-de-France.

Dans chaque projet, les équipements et les espaces publics de qualité pour tout.e.s seront travaillés afin d'intégrer les modes doux, d'augmenter les espaces arborés, de limiter les dépenses énergétiques et d'améliorer l'accueil des publics.

Perspectives 2022

La Ville souhaite davantage développer l'utilisation des matériaux bio sourcés et les performances énergétiques dans chaque projet d'aménagement et de construction.

Une démarche d'expérimentation citoyenne et écologique

Il s'agit d'instaurer un dialogue systématique avec les habitants et les habitantes pour les impliquer davantage dès la conception des projets urbains et des espaces publics en intégrant les défis de la transition écologique, de la phase diagnostic à la phase de conception. La Ville engage ainsi un travail d'expérimentation via l'urbanisme transitoire. Cette démarche permet de co-construire tout en testant in situ les usages avec les habitants et les habitantes et de préfigurer ainsi les aménagements des futurs espaces publics.

Dans cette continuité la ville s'appuiera en 2022 sur l'urbanisme transitoire, comme un outil pour tester des usages afin de préfigurer des projets de parc, d'équipement et d'aménagement d'espaces publics sur l'Arc sportif et l'îlot 26, en lien avec les enjeux de la transition écologique.

Un urbanisme de transition au service des projets culturels et solidaires

La 1ère réalisation est l'ouverture du tiers lieu « le 14 », au 14 rue de Mantes à l'automne 2021. Le bâtiment de 6 500m², promis à la démolition, a été mis à disposition de manière provisoire pour une année par Novaxia Investissement au profit des projets de 2 structures : Les Ateliers Klandestins et du Secours Populaire. Ainsi, ces 2 structures ont transformé cet immeuble en espaces créatifs et solidaires.

La Ville travaille à la mise en œuvre d'un autre Tiers Lieu, à l'instar de la démarche « le 14 ».

Aménagement et construction durables

Aménager la ville avec la constante préoccupation des impacts environnementaux des projets a guidé le travail d'élaboration de sa [***nouvelle charte à destination des promoteurs***](#) qui souhaitent construire à Colombes. Sa signature est une obligation pour développer des projets de construction de logements ou d'activités sur le territoire.

Son objectif est de partager, entre toutes les différentes parties prenantes d'un projet de construction, cette vision commune de la ville : une ville du bien vivre, respectueuse de l'existant et de l'environnement, et qui fait une vraie place à la nature, autour de 8 priorités :

- Meilleure information des riverains sur les projets.
- Accompagnement des futurs habitants de manière qualitative.
- Place effective pour la nature, notamment l'application d'un coefficient de biotope ambitieux (proportion de surfaces réservées à la nature).
- Constructibilité mieux encadrée et limitée.
- Proportion de logements sociaux
- Prise en compte des nouveaux usages : le télétravail, les espaces collectifs, les jardins partagés
- Une attention particulière au traitement des rez-de-chaussée.
- Certification des projets à la fois NF Habitat HQE, Démarche énergie positive bas carbone (E+C-) et bâtiment biosourcé.

Son élaboration a été concertée avec les professionnels de l'aménagement et de la promotion immobilière, avec l'appui d'organismes experts comme le [conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hauts-de-Seine](#) (CAUE 92) et l'[ordre régional des architectes](#). Un webinaire de présentation s'est tenu le 15 juin 2021.

Perspectives 2022

La ville s'attachera à ce que les prescriptions de la Charte prennent une dimension réglementaire tant dans l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal, que dans sa contribution à la révision du Schéma directeur de la Région Île-de-France qui ambitionne d'intégrer les exigences environnementales et le rééquilibrage territorial lancé en novembre 2021.

PLUi

L'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine, auquel appartient la Ville de Colombes est désormais compétent, en lieu et place des communes pour l'élaboration des documents d'urbanisme. La délibération du 15 avril 2021 du Conseil de territoire a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il s'agit notamment de renforcer le territoire comme un pôle métropolitain d'écologie urbaine.

Le PCAET indique qu'il intégrera les enjeux bioclimatiques. La Ville va ainsi se doter d'un outil réglementaire facilitant la transition écologique pour tous les projets de rénovation ou de construction sur le territoire communal.

La démarche de concertation a été lancée en décembre 2021, notamment à travers la [lettre d'information n°1](#) dédiée à la démarche.

Perspectives 2022

La suite démarche d'élaboration PLUi se structurera en 4 temps : le recrutement d'un prestataire pour accompagner la démarche d'élaboration, la réalisation du diagnostic du PLUi, la concertation publique et l'amorce de travaux sur le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) dont le travail se poursuivra sur l'année 2023.

II. Préservation de la Biodiversité, protection des milieux et des ressources

II.1 Préservation de la biodiversité

La biodiversité est la diversité de toute forme de vie sur terre : diversité génétique, diversité des espèces, diversité des écosystèmes et des milieux naturels. L'humanité dépend totalement du monde vivant pour sa propre existence. Les experts¹¹ indiquent que le rythme actuel de leur disparition est 100 à 1000 fois supérieur au taux naturel d'extinction. Certains scientifiques parlent même d'un processus en cours vers une sixième extinction de masse des espèces. L'urgence à agir est également immense.

La Ville de Colombes contribue ainsi, de manière globale, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ci-dessous, par lequel nous présentons dans ce rapport les actions 2021 et les perspectives 2022, et spécifiquement dans le cadre de cette partie :

- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 4 Éducation de qualité

Pratiques exemplaires de gestion

La suppression des produits phytosanitaires depuis 2009 pour l'ensemble des espaces verts de la ville, puis des terrains de sports et des cimetières, marque une volonté constante¹² de la Ville, au-delà de la réglementation actuelle, de garantir la santé de tous et toutes dont les agents municipaux, la biodiversité, ainsi que la préservation des ressources telles que l'eau, les sols ou l'air.

Néanmoins, la Ville a constaté un besoin de mieux faire connaître ces pratiques, qui sont régulièrement questionnées par les Colombiens et les Colombiennes.

Voici quelques exemples de techniques préventives que mettent en pratique les services de la Ville :

- Le **paillage** par différents matériaux, notamment récupérés lors des opérations d'élagage
- La **végétalisation** par des plantes couvres-sols ou la végétation spontanée ;
- Le développement des **organismes auxiliaires** souhaités ;
- Les **prairie fleuries** et **fauches tardives** ;
- Le **réaménagement** des espaces plantés et des espaces en gestion ;
- désherbage manuel
- La **désimperméabilisation** des sols

¹¹ Des ressources : <https://uicn.fr/>, <https://www.arb-idf.fr/>

¹² Ainsi la Ville s'inscrit depuis 2015 dans un plan d'actions sur les espaces à contraintes en tant que signataire de la charte zéro phytosanitaire dans le cadre du précédent contrat de bassin Seine urbaine centrale.



Mise en place de broyats dans les massifs arbustifs pour limiter la pousse des adventices, limiter l'évaporation, améliorer les sols en apportant de la matière organique et en favorisant l'aération et l'absorption de l'eau par le développement de la biodiversité.

La Ville a poursuivi les cours de jardinage dispensés au Centre nature. Ces derniers permettent aussi la diffusion de ces bonnes pratiques. Les Colombiens et les Colombiennes sont toujours invités à découvrir ou venir partager dans les 3 laboratoires d'écologie urbaine de la Ville, le Centre Nature, la Coulée Verte et la Prairie du Moulin Joly, à la rencontre des éco-animateurs et jardiniers du service, sur les techniques de jardinage respectueuses de l'environnement.

Perspectives 2022

En 2022, la Ville va donc engager un travail de présentation et de valorisation de ces pratiques, notamment dans les cimetières de la Ville. La diffusion de celles-ci est également utile à tous les jardiniers amateurs.

La Ville souhaite poursuivre la reconnaissance des pratiques et des compétences de ses agents au travers de :

- La proposition de labellisation « EcoJardin » des deux cimetières ;
- le passage du concours des villes et village fleuries ;
- la conduite de l'audit de suivi du label EcoJardin sur les 3 sites labellisés actuellement : coulée verte, Centre nature et parc Caillebotte.¹³

Si la situation sanitaire le permet, la Ville reprendra les portes ouvertes au centre horticole et à la Prairie du Moulin Joly.

La préservation de la biodiversité est intégrée aux enjeux de l'aménagement et de la construction de la ville. La Ville a ainsi posé des gîtes et des nichoirs lors de la rénovation du bâti dans les écoles :

- Mise en place de 20 nichoirs à martinets et de 6 gîtes à chauves-souris intégrés à la structure du bâtiment de l'école Jean-Jacques Rousseau.
- Mise en place de 10 nichoirs à martinets et de 3 nichoirs à moineaux sur les façades des écoles M. Pagnol, T. d'Auvergne et de L. Carnot.

Pour rappel, un volet biodiversité a été inscrit dans la charte d'aménagement et de construction durables.

¹³ La PMJ est 4ème site labellisé. Son audit de suivi a été réalisé en 2020.

La Ville souhaite mettre en place de nouvelles pratiques dans le fleurissement.

L'extension du cimetière de la Cerisaie sera conçue comme un cimetière naturel. Il se présentera comme une grande prairie, des espaces où la végétation pousse de manière naturelle.

Connaissance du patrimoine communal

Au cours de l'année 2021, la ville a réalisé une série d'actions qui lui ont permis d'enrichir sa connaissance de son patrimoine vivant. Ainsi, environ 160 observations naturalistes enregistrées par le service Écologie sur la base de données Cettia. L'étude biodiversité « cimetière vivant » a été poursuivie en partenariat avec l'ARBidf. Dans le même esprit, un portrait de la biodiversité a été réalisé avec la collecte de plus de 10 000 données naturalistes toutes sources et toutes espèces confondues. Ce travail a notamment été réalisé grâce à la forte implication des Colombien.nes, montrant ainsi une forte sensibilité et intérêt pour la nature. Ces données sont enregistrées lors d'opérations de sciences participatives, proposées au grand public par les équipes du service d'écologie urbaine de la Ville.



Science participative auprès des écoles dans le cadre de la démarche Vigie nature – Escargots

Ces travaux ont permis des observations marquantes en 2021 :

- Une *Ophrys abeille* *Ophrys apifera* a fleuri, pour la première fois, dans le verger de la Prairie du moulin Joly, Printemps 2021
- 3 nouvelles espèces de gastéropode ont été identifiées à la Coulée Verte : La Columelle obèse (*Columella asperca*), le Maillot des mousses (*Pupilla muscorum*) et la Bulime obscure (*Merdigera obscura*).
- La Vallonie costulée (*Vallonia costata*), espèce d'escargot minuscule d'environ 2 mm de diamètre a été découverte l'année dernière au parc Caillebotte.

Perspectives 2022

La constitution d'un véritable Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) mettra à jour de manière qualitative la connaissance du territoire, et identifiera les continuités. Ce travail établira des préconisations et développera des outils d'aide à la décision sur les projets de la commune de manière à ne pas dégrader la biodiversité.

Pollution lumineuse

Les nouveaux candélabres installés en 2021 lors d'opérations d'aménagements et de requalification de l'espace public ou d'aménagement urbain, comme dans la zac de la marine ou la zac de l'arc sportif, ont été équipés d'un abaissement de puissance de 30% de 23 heures à 6 heures.

Les parcs et les squares sont non éclairés aux horaires de fermeture.

La Coulée verte, qui peut être ouverte lorsque la nuit tombe, selon la saison, n'est pas équipée de système d'éclairage. Des panneaux ont été posés en 2021, et en expliquent l'enjeu pour la biodiversité et pour la consommation d'énergie pour les usagers.

La démarche d'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) initiée par l'EPT Boucle Nord de Seine en 2019 est en cours d'approbation. Il s'agit d'une compétence intercommunale depuis 2016, dont les orientations travaillées souhaitent préserver le cadre de vie, les espaces paysagers ainsi que la nature en ville. Le nouveau règlement propose de restreindre fortement la publicité numérique et limiter sensiblement l'éclairage des enseignes et des publicités.

Perspectives 2022

Dans le cadre du programme conduit par la Ville de rénovation de l'éclairage public et mise en place de la LED, la Ville poursuivra l'équipement du système d'abaissement de puissance de ses candélabres.

L'enquête publique sur le RLPi s'est déroulée du 4 janvier au 4 février 2022. L'EPT Boucle Nord-de-Seine finalisera ensuite sa démarche son adoption puis sa mise en application.

II.2 Condition animale

La Ville a créé une délégation dédiée à la condition animale avec comme objectif de sensibiliser à la condition des animaux domestiques, errants ou sauvages en lien avec deux évolutions législatives, qui encadrent la cohabitation avec les animaux sans leur nuire.

Les principales thématiques de travail choisies par la Ville sont l'éducation de l'animal, son bien-être, ainsi que le respect de l'espace public.

La Ville de Colombes contribue ainsi, de manière globale, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ci-dessous, par lequel nous présentons dans ce rapport les actions 2021 et les perspectives 2022, et spécifiquement dans le cadre de cette partie :

- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 4 Éducation de qualité

C'est dans cet esprit que la Ville a mis en place les actions suivantes, en vue de l'élaboration de la charte des droits des animaux à l'horizon du mandat :

- Le concours photo « animaux habitants de la Ville » qui s'est tenu du 27 juin au 26 août a rassemblé 50 participants et permis de sélectionner 4 photos gagnantes dévoilées en novembre 2021 dans le magazine municipal. La majorité des photos des candidats ont été exposées dans le wagon de la Coulée Verte du 13 décembre 2021 au 7 janvier 2022.
- La mise en place d'une aide financière à la destruction des nids de frelons sur le domaine privé (8 demandes en 2021).
- 4 expositions ont été proposées sur cette thématique, à l'Hôtel de Ville et la Coulée Verte.
- La création d'une nouvelle animation « animaux de la ferme » pour les scolaires, organisation de 18 séances sur l'année scolaire 2020-2021
- La création d'un poulailler modèle à la Coulée Verte
- L'installation de passages à hérissons à la Coulée verte et à la Prairie du Moulin Joli
- Les élevages urbains sur les éco-sites sont constitués de 10 poules, 5 canards, 3 moutons et 7 chèvres.



Arrivée des chèvres à la Prairie du Moulin Joly

La Ville change également ses pratiques en matière de lutte contre les rongeurs et les insectes dans le cadre de ses actions hygiène.

Elle utilise un nouveau procédé de lutte contre les rongeurs plus soucieux de l'environnement : Depuis avril 2020, lors des campagnes préventives de dératisation, des appâts placebos (sans matière active) sont utilisés au lieu d'appâts chimiques (Rodenticides) qui contiennent une substance dont la toxicité pour la reproduction humaine est avérée. Ce nouveau procédé répond à la nouvelle réglementation en matière de lutte contre les rongeurs dans un souci de prévention de la santé et de la sécurité des êtres vivants et la protection de l'environnement, et d'éviter l'apparition de résistance aux anticoagulants.

Elle utilise dans la lutte contre les insectes des formules innovantes à base de Pyrèthre naturel et sans substance active biocide ainsi que des produits sans allergènes alimentaires et biodégradables selon la norme OCDE 301A ainsi que des insecticides, plus puissants et performants grâce à l'association exclusive de solvants et d'adjuvants 99,8 % d'origine végétale particulièrement adaptés aux lieux sensibles.

Perspectives 2022

Plusieurs projets sur la condition animale sont prévus sur l'année 2022 :

- Une expérimentation d'un poulailler pédagogique dans une école, à partir du bilan des poulaillers existant, est prévu pour l'année 2022
 - Installation d'un poulailler sur un projet porté l'équipe enseignante et les parents d'élèves
 - Mise en place d'un projet éducatif et environnemental autour du fonctionnement quotidien du poulailler
- La ville travaille également à l'expérimentation de buffets végétariens

- La ville souhaite également, en partenariat avec une association, mettre en place un programme de stérilisation des chats errants
- L'installation d'un nichoir à faucon dans le cadre des projets retenus au budget participatif est également prévue.
- La réédition du concours photo aura également lieu.
- Dans le cadre de la lutte contre les rongeurs et les insectes, l'utilisation de procédé de lutte contre les rongeurs et les insectes plus soucieux et respectueux de l'environnement se poursuivra
- Des bornes anti-moustiques écologiques dans le cadre du budget participatif seront mises en place. Ces bornes anti-moustiques fonctionneront de manière 100 % naturel et auront un degré de toxicité pour l'environnement nul. Les leurres olfactifs utilisés qui attirent les femelles et le CO2 recyclé sont respectueux de l'environnement.
- Le rucher associatif et municipal du Centre Nature sera relancé.
- Une nouvelle animation scolaire sur le thème de la condition animale dans le cadre du programme proposé par le service Écologie urbaine aux écoles sera créée
- La ville accueillera une conférence sur le thème des modes d'élevage et du bien-être animal dans le cadre de la journée des animaux
- Une transhumance urbaine sera réalisée dans le cadre de la fête de la nature (mai 2022)

II.3 Gestion et protection de la ressource en eau

Les nappes phréatiques se renouvellent par l'infiltration des eaux de pluie. Pour protéger ces ressources limitées, il faut à la fois les protéger des pollutions et limiter leurs usages. Concernant les catastrophes naturelles comme les inondations, elles sont à la fois une menace pour l'eau potable et les activités humaines, dont parfois les choix d'aménagement et de localisation aggravent les conséquences. Une meilleure connaissance et culture de préservation et de gestion commune sont des leviers dans la protection de la ressource en eau.

La Ville de Colombes contribue ainsi, de manière globale, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ci-dessous, par lequel nous présentons dans ce rapport les actions 2021 et les perspectives 2022, et spécifiquement dans le cadre de cette partie :

- ODD 6 Eau propre et assainissement
- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 12 Consommation et production responsables

Gestion des eaux pluviales

Pour le rejet des eaux de pluie, la ville de Colombes est soumise au règlement départemental d'assainissement. Sur le territoire des Hauts-de-Seine, la gestion des eaux pluviales à la parcelle, sans raccordement au réseau public doit être la première solution recherchée pour toute nouvelle construction ou nouvel aménagement.

La Ville intègre ainsi dans tous ses projets ces principes, tant dans la rénovation ou les nouveaux bâtiments que l'aménagement dans l'espace public. Cette action est renforcée à travers l'adhésion au contrat de bassin Seine urbaine centrale.

Un lieu exemplaire existe au Centre Nature, où toutes les eaux de toitures sont valorisées et utilisées en priorité pour l'arrosage du jardin et l'alimentation des mares pédagogiques. Il est à remarquer qu'à la Coulée verte, les équipes de gestion ont choisi de ne pas arroser pour favoriser l'acclimatation des végétaux.



Coulée verte sud

Perspectives 2022

L'année 2022 sera l'année du lancement des premières études et réalisations en lien avec le plan d'actions du contrat de bassin :

- Des projets mis à l'étude et travaux intégrant une démarche de désimperméabilisation et de végétalisation, facilitant l'infiltration partielle voire totale de l'eau de pluie
- Une réflexion sur le potentiel de végétalisation de toiture dans le cadre des travaux de rénovation énergétique

Le PCAET propose l'élaboration du schéma directeur de l'assainissement à l'échelle du EPT Boucle Nord de Seine en lien avec les enjeux de l'adaptation au changement climatique

La municipalité installera également des récupérateurs d'eau de pluie aux jardins partagés de la Prairie du Moulin Joly. Une réflexion sur l'installation de récupérateur d'eau à disposition des habitants dans le cadre du permis de végétalisation de l'espace public est également en cours.

Réduction consommation dans les bâtiments communaux

La Ville a créé le service dédié à la gestion des énergies et des fluides au sein du pôle technique, qui facilite le suivi et ainsi l'objectif de réduction des consommations d'eau dans les bâtiments municipaux. L'un des premiers travaux du service a été de reprendre un suivi de la consommation afin de consolider les données. Ce travail est nécessaire pour identifier les potentiels d'économie à réaliser, ainsi que la lutte contre les fuites.

La Ville a ainsi pu lancer une campagne d'amélioration des interventions pour lutter contre les fuites d'eau au sein de ses bâtiments ainsi que le suivi des alertes fuites.

Le nouveau service a ainsi résilié une trentaine de bouches de lavages et bouches d'arrosage sur lesquelles il n'y avait pas de consommations ce qui entraînait une dépense inutile de 3 000 euros par an en abonnement. Il a également remis en fonctionnement les compteurs ou les télé-relèves sur une dizaine de points.

Dans cet esprit, elle a également souscrit un contrat avec une société pour identifier et lutter les fuites récurrentes et créer un budget « fluides » en m³.

Perspectives 2022

Les objectifs sont de :

- réduire le nombre de bâtiments en alerte fluide
- réparer plus rapidement les fuites d'eau potable
- travailler à l'identification des fuites enterrées
- et d'installer des dispositifs d'économie d'eau type aérateur sur les robinets et les douches

La Ville poursuit également ses actions de réduction de la consommation en eau dans les restaurations scolaires. En 2022, une expérimentation sera mise en place sur les chariots de pré-imprégnation afin d'effectuer des économies en produits et en eau.

II. 4 Prévention et réduction des déchets

Le Conseil Régional d'Île-de-France a voté son [Plan régional de prévention et de gestion des déchets](#) en 2019, qui décline les objectifs nationaux, et s'inscrit pour une économie circulaire. L'un des objectifs est une réduction de -10% du ratio déchets ménagers et assimilés de l'Île-de-France entre 2010 et 2025. La dernière étude de l'[observatoire régional des déchets](#) (données 2019) montre que la région francilienne est pour l'instant en retard vis-à-vis de l'atteinte de cet objectif : par exemple, 4 bouteilles en verre sur 10 ne sont pas recyclées et moins de 1/3 des objets recyclables sont triés. L'établissement Boucle Nord de Seine assure la compétence de la [gestion des déchets ménagers](#) pour l'ensemble des habitants du territoire auquel Colombes appartient.

La Ville de Colombes contribue ainsi, de manière globale, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ci-dessous, par lequel nous présentons dans ce rapport les actions 2021 et les perspectives 2022, et spécifiquement dans le cadre de cette partie :

- ODD 15 Vie terrestre
- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 11 Villes et communautés durables

Réduction des déchets à la source

La Ville poursuit la mise à disposition de **composteur** dans les foyers possédant un jardin (particuliers ou syndics). Ce sont des composteurs en plastique recyclé cédés moyennant une participation de 5 €. Ce matériel, livré à domicile, est accompagné d'un guide du compostage, d'un bio-seau et d'un aérateur de compost. La référente en charge de la réduction des déchets au sein du service propreté de la Ville, réalise, lors de cette livraison, une formation d'utilisation du composteur à l'attention de l'utilisateur.

Le service propreté a tenu un stand lors de la fête de la Cerise en juin 2021. Les administrés ont pu obtenir des composteurs et des réponses aux questions en matière de collecte et de propreté.



Stand Fête de la Cerise

La Ville s'est également engagée dans la **semaine européenne de réduction des déchets** en novembre 2021 avec le CSC Europe, dans une animation auprès des enfants de création de sacs en réutilisant des vieux T-shirt.

La Ville renforce aussi son action **Zéro plastique dans les cantines**, qui se déploie depuis 2020 par le réchauffage des repas dans des bac en inox. Ainsi, en 2021, 10 nouveaux groupes scolaires ont été dotés : Camille Claudel, Charles Péguy élémentaire et maternelle, Charles Perrault, Jean Moulin, Hoche Maternelle, Hoche élémentaire, Léon Bourgeois A, Léon Bourgeois B, Reine Henriette.

Perspectives 2022

La Ville poursuivra sa politique zéro plastique au sein des écoles, par un équipement complet à horizon 2024 des offices dans les écoles en bac inox pour le réchauffage. De la même manière, la ville a engagé le renouvellement complet de la vaisselle des offices à horizon 2024.

Tri des déchets

Depuis le 1^{er} juin 2021 tous les emballages se recyclent, suite à l'**extension des consignes de tri** par l'EPT Boucle Nord de Seine. 5 384 logements ont ainsi fait l'objet d'une sensibilisation en porte à porte du 15 au 23 octobre 2021, avec la mobilisation des équipes du service Propreté ainsi que les éco animateurs du SYCTOM. La Ville constate ainsi une augmentation du tonnage des emballages collectés suite à l'extension des consignes de tri.



De plus, dans le marché de l'entretien des écoles, il a été imposé au prestataire la mise en place de chariots de ménage avec double sac afin de pouvoir effectuer le tri sélectif.

En ce qui concerne les **biodéchets**, la Ville met en place des tables de tri, et une collecte dédiée est mise en place depuis 2019 en lien avec l'EPT Boucle Nord de Seine. 17 écoles élémentaires concernées : Amboise Paré, Charles Péguy, Hoche, La Tour d'Auvergne, Lazare Carnot, Léon Bourgeois A, Léon Bourgeois B, Maintenon, Marcelin Berthelot, Marcel Pagnol, Victor Hugo, Pompidou, Simone Veil, Buffon, Langevin Wallon, Henri Martin, Henri Barbusse, ainsi que le restaurant Municipal. De janvier à mi novembre 2021, 75 tonnes ont ainsi été collectées.

Perspectives 2022

La collecte des biodéchets va être étendue aux écoles maternelles. Ainsi, les enfants de maternelle seront également sensibilisés au gâchis alimentaire et au tri des déchets. Cela se fera notamment grâce à l'achat de chariots de tri et/ou de table de tri maternelle en fonction du projet pédagogique des responsables d'accueils de loisirs maternels.

La Ville lancera l'approfondissement du travail pour le gaspillage alimentaire. Si des actions ont été conduites en 2021, la trop grande incertitude sur les effectifs présents n'a pas permis d'engager pleinement ce travail au regard de la situation sanitaire.

Il sera également procédé au renouvellement du marché de collecte du 1^{er} mai 2022, qui est une opportunité pour l'étendre à la collecte des déchets végétaux. Cette collecte aura ainsi lieu du 15 mars au 30 janvier sans interruption, permettant de récupérer un maximum de végétaux et de sapins pour leur valorisation. Précédemment, les collectes se déroulaient du 1^{er} avril au 30 juin et du 1^{er} septembre au 30 novembre. En ce qui concerne la collecte du verre, la Ville a demandé à l'EPT de modifier le marché afin que la collecte ait désormais lieu toutes les 2 semaines.

Déchets de la Ville

Les résultats du Bilan Carbone montre l'enjeu de poursuivre les actions de la Ville sur sa production de déchets, à la fois en termes de prévention dès l'acte d'achat, d'identifier les filières de valorisation des déchets, afin de favoriser le tri, ou encore le ré emploi.

Ainsi, la Ville a poursuivi son travail de gestion des stocks de matériels informatiques, à la fois via la filière déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) pour le matériel au rebut et la valorisation pour une 2^{ème} vie du matériel : comme pour le matériel de bureau engagé avec les écoles.

Perspectives 2022

La Ville souhaite développer la deuxième vie de son matériel en lien avec le projet de ressourcerie, et la démarche d'inclusion numérique, en reconditionnant par exemple le matériel pour du don. Il s'agira également de faciliter le tri dans les bâtiments municipaux.

II.5 Éducation à l'environnement, sensibilisation

L'éducation à l'environnement et au développement durable est porteuse d'enjeux essentiels en termes d'évolutions des comportements, de connaissances nouvelles et de mise en capacité de chacun, et permet, au quotidien, d'être acteur de la transition écologique.

La Ville de Colombes contribue ainsi, de manière globale, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ci-dessous, par lequel nous présentons dans ce rapport les actions 2021 et les perspectives 2022, et spécifiquement dans le cadre de cette partie :

- ODD 4 Éducation de qualité
- ODD 12 Consommation et production responsables

La ville bénéficie de 3 lieux ressources dont les spécificités et la gestion écologique qui y est appliquée en font des outils d'éducation à l'environnement remarquables :

- Coulée verte
- Centre nature
- Prairie du Moulin Joly

Les actions sur l'année scolaire 2020 / 2021 d'éducation à l'environnement ont rassemblé

- 159 séances dans les écoles pour toucher 1742 élèves
- 13 séances spécifiques proposées à des publics en situation de handicap
- 19 chantiers nature
- 15 animations pour sensibiliser 210 enfants des accueils de loisirs
- 9 opérations de sciences participatives avec les scolaires et 3 opérations avec le grand public
- 37 animations scolaires autour des graines de jardinier, qui contribuent également à sensibiliser à l'agriculture urbaine



Atelier plantation

Soit 246 animations tout publics confondus en 2020-2021 pour 2590 personnes sensibilisées.

Malgré la situation sanitaire, de nouvelles animations ont été proposées :

- Do It Yourself (DIY), permettant de travailler la réduction des déchets à la source
- Les animaux de la ferme, permettant également de travailler la condition animale

5 expositions ont été proposées au Wagon de la Coulée verte



Rallye patrimoine

Perspectives 2022

La Ville note d'ores et déjà 149 demandes d'animations scolaires pour la rentrée scolaires 2021-2022, en augmentation (138 demandes émises au début de l'année scolaire 2020-2021). La Ville souhaite maintenir et développer le dispositif d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), notamment en proposant de nouvelles animations comme celle sur la condition animation.

La Ville souhaite également soutenir activement les projets des écoles et des équipes enseignantes en lien avec la transition écologique à travers son intégration transversale dans le projet éducatif de territoire.

Deux agents du service Enfance ont été missionnés pour effectuer en 2022 un recensement des actions quotidiennes et projets des accueils de loisirs en lien avec le développement durable, dans le but, après analyse des données, de sélectionner les actions les plus pertinentes et impactantes à déployer sur l'ensemble des sites. Cette action a deux objectifs : impliquer les agents d'animation dans une réflexion collective sur l'approche du Développement Durable et intégrer au sein des accueils de loisirs des habitudes de vie en filigrane et du matériel qui permettent aux enfants et au personnel de participer quotidiennement au tri des déchets/recyclage/récupération d'eau pour arroser les plantes.

Signalons enfin que la ville a pu reprendre son opération annuelle « la ville vous offre ses plantations », qui consiste à donner une seconde vie aux plantes des massifs floraux de la ville. L'opération s'est tenue les 23 et 27 octobre 2021.

III. Consommation et production responsable

S'inscrire dans une logique de développement durable demande de revoir nos systèmes économiques et d'adopter ainsi des modes de consommation et production plus raisonnés, c'est à dire respectueux de notre environnement et de nos conditions de vie humaine. Il s'agit tout simplement de prendre conscience des conséquences de nos choix, ce qui nécessite de s'interroger au quotidien et de mettre en œuvre les alternatives lorsqu'elles existent, que l'on soit une entreprise, un particulier ou encore une structure publique comme une commune.

La Ville de Colombes contribue ainsi, de manière globale, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ci-dessous, par lequel nous présentons dans ce rapport les actions 2021 et les perspectives 2022, et spécifiquement dans le cadre de cette partie :

- ODD 12 Consommation et production responsables
- ODD 9 Industrie innovation et infrastructure
- ODD 16 Paix justice et institutions efficaces

III.1 Responsabilités du monde économique

Connaissance des démarches éco-responsables

La Ville a participé à l'élaboration du PCAET de Boucle Nord de Seine, en favorisant l'implication des entreprises locales à la réflexion. Évidemment, elle continuera en ce sens avec l'EPT Boucle Nord de Seine au suivi du PCAET, notamment dans l'identification et la promotion des démarches éco-responsables des entreprises de la ville (recyclage, économie circulaire, économies d'énergie, mobilités, etc). De plus, la Ville engagera des actions de sensibilisation des entreprises aux enjeux de la transition écologique, en s'appuyant sur les clubs d'entreprises.

Économie sociale et solidaire

La Ville souhaite faire émerger des **projets innovants** de la part des acteurs de l'économie sociale et solidaire et contribuer à leur développement, ainsi qu'accueillir davantage de structures de l'ESS sur son territoire.

L'objectif de la démarche est de créer un environnement favorable au développement des structures ESS locales, en s'appuyant d'une part sur les mesures de soutien économique issues de la signature en décembre 2020 de la charte « achats et économie circulaire » de la Métropole du Grand Paris, et en appliquant d'autre part le schéma de la commande publique responsable de la ville qui prévoit par exemple d'inscrire des clauses d'insertion dans 20 % des marchés passés par la collectivité.

La Ville a poursuivi par ailleurs son projet de création d'une ressourcerie – sur ce point, cf. la section économie circulaire.

Le dispositif Territoires zéro chômeur de longue durée permettra la création d'emplois adaptés aux personnes durablement privées d'emploi, en lien avec des activités d'utilité sociale non couvertes sur la ville, en lien direct avec les acteurs de l'ESS.

La Ville a organisé pour la première fois son **mois de l'ESS**, par lequel elle entend mieux faire connaître cette nouvelle forme de l'entrepreneuriat fondée sur la solidarité, l'utilité sociale et l'écologie auprès des habitants et valoriser les acteurs locaux de l'ESS. Ainsi 6 événements ont été organisés en novembre 2021 pour s'informer et agir :

- dont le village de l'ESS sur le parvis de l'Hôtel de Ville où des structures colombiennes sont venues présenter leurs activités.



Village de l'ESS

- Les ressourceries éphémères dans les quartiers du Petit Colombes (18 au 10 novembre) et des Fossés Jean (du 29 novembre au 1^{er} décembre 2021).
- Deux ateliers dédiés aux associations pour les aider à consolider leur modèle économique.

Perspectives 2022

La Ville s'engagera dans de nouveaux chantiers d'insertion comme la ressourcerie, une éco-conciergerie ainsi que des actions sur les espaces verts municipaux.

Elle fera également en sorte d'aider les structures ESS à se saisir des opportunités d'affaires liées aux JO2024 (marchés réservés, plateforme ESS2024, opportunités de partenariats, etc).

Économie circulaire

Les ressourceries éphémères

La Ville a accueilli 2 ressourceries éphémères dans le cadre du mois de l'ESS dans 2 quartiers prioritaires, pour lesquelles une centaine d'habitants a participé.

Trois jours de ressourceries éphémères du 29/11 au 1/12 : collecte d'objets, ateliers recup', braderie d'objets de seconde main – esplanade à l'espace Jacques Chirac en partenariat avec La Fabric'A.

Trois jours dans le quartier Grèves Petit-Colombes du 18 au 21/11 : collecte d'objets, ateliers recup', braderie d'objets de seconde main – place Aragon en partenariat avec La Fabric'A.



Perspectives 2022

4 ressourceries éphémères seront proposées dans d'autres quartiers de la ville.

Le projet de **Ressourcerie** : Ouvert aux Colombien·nes, cet équipement sera articulé autour d'un atelier et d'une boutique, permettra de collecter des objets en fin de vie (vêtements, jouets, mobilier...), de les valoriser et de les vendre. La ressourcerie fonctionnera sur le modèle d'un chantier d'insertion.

En 2021, la Ville a validé le site dédié : les locaux industriels désaffectés de la société Technibat avenue d'Épinay dans le quartier des Fossés Jean. Elle a lancé des études nécessaires aux travaux de remise aux normes du bâtiment et une étude de gisement va être initiée début 2022 en lien avec l'EPT Boucle Nord de Seine pour définir les flux et volumes d'objets pouvant être traités par le futur équipement.

Perspectives 2022

En janvier, les travaux de remise aux normes et d'aménagement intérieur ont été engagés sur le futur site de la ressourcerie, ainsi qu'à sa suite la sélection du futur exploitant (appel à candidatures). De plus, une démarche d'économie circulaire sera engagée par l'EPT Boucle Nord de Seine sur le territoire des 7 communes.

III.2 Consom'acteurs

Agriculture urbaine

Afin d'amplifier les actions conduites, la ville a recruté une éco-animatrice dédiée à l'agriculture urbaine au sein de l'équipe de l'écologie urbaine de la Ville.

Encadré n°5 :

La création d'un pôle d'agriculture urbaine à la prairie du Moulin Joly

1000m² de jardins partagés en pleine terre créés ainsi qu'un verger de plus de 1000m² en 2021 à la Prairie du Moulin Joly (PMJ). Ces créations ont été accompagnées de travaux de mise aux normes et d'embellissement du pôle d'agriculture urbaine de la PMJ.

La Ville a lancé l'appel à candidature auprès des associations et individuels pour s'impliquer dans le projet en juin 2021. Le conventionnement des parcelles des jardins partagés est en cours.

- Deux conventions ont été finalisées avec les Amis de la nature pour la 1ère parcelle, et avec l'association de l'Île Marante pour la deuxième parcelle.
- La 3ème parcelle rassemblera les personnes qui ont formulé des demandes individuelles, et se rassembleront en association pour jardiner collectivement.
- Une dernière parcelle est consacrée aux activités pédagogiques encadrées par les éco-animateurs du service à destination des publics en situation de handicap.

La Ville a également conventionné et accueilli l'EMPro des Voies du Bois aux jardins partagés de la PMJ



Plan du pôle d'agriculture urbaine de la Prairie du Moulin Joly

En 2021, les projets de **grainothèque** au Centre nature et à la Médiathèque Jacques Prévert, projet lauréat du budget participatif écologique du Conseil Régional d'Île-de-France 2021, inscrit dans sa démarche graine de culture, ont été lancés. La grainothèque est un outil qui permet l'échange

continu de semences hors du système marchand. Basé sur le troc, elle se remplit et se vide selon les graines que déposent ou prennent les utilisateurs. Les deux actions ne sont pas nécessairement simultanées.

Par ailleurs, le service d'écologie urbaine a poursuivi l'animation des jardins pédagogiques dans les écoles de la Ville.

Perspectives 2022

- Des projets agricoles urbaines seront travaillés dans le cadre du budget participatif.
- Le projet de rénovation du square Victor Basch comprend la création de jardins partagés.
- La Ville poursuivra des investigations et de la surveillance quant à la qualité des sols sur les sites d'agriculture urbaine.
- Les deux grainothèques ouvriront sur l'année 2022.
- Les jardins partagés du pôle d'agriculture urbaine de la PMJ se concrétiseront dès le printemps 2022.

Commerces, marchés

De nombreux commerçants et entrepreneurs ont été pénalisés par la persistance de la crise sanitaire en 2021. Afin de compenser les difficultés liées aux périodes de fermeture administrative et à la baisse de fréquentation des commerces et marchés, la ville a procédé à de nouvelles exonérations de loyers et de droits de place pour les commerçants occupant des locaux ou des halles de marché appartenant à la collectivité. La *marketplace* mise en place fin 2020 pour développer le *click and collect* a été poursuivie pendant tous les confinements successifs.

La Ville a accueilli de nouveaux commerçants proposant des **produits en circuits courts**, comme le nouveau maraîcher sur le marché du Centre et l'entreprise adaptée Biscornu, fabriquant des verrines à base de fruits et légumes « moches », accueilli sur les marchés du Centre, de Wiener et de Marceau.

Le marché du Centre a accueilli les premières distributions de la Ruche qui dit Oui sur Colombes, la structure s'est ensuite installée de manière plus pérenne à la médiathèque Prévert avec des distributions de produits chaque samedi matin.

Encadré n°6 : Trois AMAP pour Colombes

Les amateurs d'aliments bio en circuit court, issus directement des producteurs, peuvent adhérer à l'une des trois Amap (association pour le maintien d'une agriculture paysanne, appartenant au [réseau régional](#)) présentes sur les marchés Marceau et Aragon :

- Amap de Colombes, implantée depuis 14 ans, distribution au Marché Marceau de 19h45 à 21h
- Amap La Colombienne, distribution au marché Marceau de 18h30 à 19h45
- Amap du Poète, créée en septembre 2020, distribution au marché Aragon de 17h30 à 18h45. Cette Amap souhaite développer l'accès aux paniers, notamment aux personnes les plus modestes.

La Ville a lancé une concertation avec les habitants pour **améliorer l'offre commerciale** et **promouvoir le commerce de proximité** à la fois dans le cadre de la première Agora et les travaux des conseils de quartier.

Perspectives 2022

En 2022, la ville mettra en place un écolabel pour les commerçants. Un travail sera notamment entrepris dans un premier temps sur la prévention et la réduction des déchets, y compris avec les commerçants sur les marchés de la ville.

Dans la même perspective, la ville mettra également en place des démarches de tri des déchets sur les marchés : palettes, verre, huiles, déchets organiques

Enfin, la ville souhaite renforcer l'offre de commerces bio et circuits courts dans l'ensemble des quartiers et notamment aux Fossés-Jean, au Petit Colombes et sur l'Arc sportif.

III.3 Alimentation

La préparation et la livraison d'une moyenne annuelle de 8 000 repas journalier sur le temps scolaire à Colombes est effectué par le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) Colombes Clichy Collectivités (CO.CLI.CO).

Les équipes travaillent à la fois sur les achats et les recettes proposées pour fournir en 2021 32 % de produits de qualité, dont 25 % de produits biologiques. Les autres produits de qualité comprennent par exemple les labels pêche durable MSC, Viandes françaises, Label rouge, Appellation d'origine Protégé, ... Les équipes se mobilisent également pour poursuivre les recettes maison.

3 commissions menus se sont tenues en 2021 dont une a permis la participation des enfants. Cette présence a été difficile à organiser en raison de la situation sanitaire. Ces commissions permettent l'amélioration de la qualité du service.

La Ville a démarré à la rentrée 2021 des animations nutritionnelles auprès des enfants, animés par les diététiciennes du SIVU. Ces temps permettent d'intégrer des menus élaborés avec les enfants dans le cadre de ces animations.

Les services de la Ville ainsi que le SIVU se sont rapprochés d'autres territoires et professionnels pour s'inspirer de leurs expériences, comme la visite de la légumerie mise en place par le Syndicat pour la restauration collective pour la Ville de Gennevilliers.

Au delà des enjeux de l'alimentation de qualité, le SIVU travaille sur son éco responsabilité. Le syndicat a ainsi mis en place en 2021 le traitement et l'évacuation des cartons d'emballage.

La Ville a expérimenté entre avril et juin 2021 pour les écoliers de Buffon, Charles-Péguy et Hoche des goûters proposés gratuitement. Il s'agit d'un encas identique et équilibré sur le plan nutritionnel pour tous les élèves.

Il est à noter que la refonte des quotients familiaux aura également un impact positif quant à l'accessibilité de la restauration scolaire pour les enfants de familles modestes.

Perspectives 2022

La Ville poursuivra ses actions pour une alimentation de qualité pour tout.e.s. Dans cette logique, elle se fixe comme axes de travail en articulation étroite avec le SIVU CO.CLI.CO :

- l'élaboration et le partage de la charte du bien manger à Colombes ;
- le travail sur l'objectif de 37% de produits de qualité dont 30 % de produits biologiques dans les repas de la restauration collective. Pour rappel, l'objectif de la ville à la fin de mandat est d'être à 50 % de produits biologiques ;
- l'augmentation de la capacité des recettes maison proposées par le SIVU ;
- la reprise des ateliers cuisine au sein du laboratoire du SIVU avec les enfants – travail sur des recettes.

La proposition de goûter sera généralisée à l'ensemble des enfants des écoles élémentaires lors de la rentrée de septembre 2022.

Le SIVU CO.CLI.CO poursuivra ses actions en matière d'éco responsabilité, en travaillant sur les autres déchets de la collective sélective (papier dans les bureaux, ...) ainsi que les bio déchets. Il lance également dans le cadre du renouvellement de son parc automobile, l'intégration de clauses environnementales, dont l'objectif est d'anticiper la réglementation prévue dans les prochaines étapes de mise en œuvre de la ZFEm, permettant d'améliorer la qualité de l'air. Réduire l'impact

carbone de la flotte de véhicule qui livre le repas aura également une incidence sur le bilan carbone de la Ville.

III.4 Ville responsable

Finances – budget

Transparence

La Ville a mis en ligne systématique des rapports budgétaires (BP, CA, ROB, dette) de la Ville sur le site internet de la collectivité depuis juillet 2020¹⁴, ainsi que la synthèse de l'audit financier de début de mandat en avril 2021. Cet engagement de transparence se poursuivra au cours du mandat.

Élaboration d'une Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI)

Cette programmation a été détaillée et présentée dans le cadre du Rapport d'Orientation Budgétaire de février 2021) avec un volet « transition écologique important, représentant 1/5^e du volume initial de la programmation. La ville poursuit la trajectoire financière et les engagements inscrit au sein de cette programmation.

Recherche de financement

Afin de faciliter et accompagner les choix de transition écologique de la municipalité, celle-ci a missionné la direction des finances pour appuyer l'ensemble des directions de la Ville pour la recherche de financements. Ainsi, les services de la Ville ont engagé les actions suivantes : l'adhésion au contrat de bassin Seine urbaine centrale, la mobilisation des subventions du SIPPAREC¹⁵ pour l'achat des véhicules électriques, ou les travaux de maîtrise énergétiques.

Les différents services de la ville poursuivront cette mission, notamment en facilitant la récupération des certificats d'économie d'énergie.

Budget vert

La Ville souhaite se doter d'un outil de pilotage, et de mise en cohérence et de transparence de l'action publique, par rapport aux objectifs du mandat qu'elle se fixe en matière de transition écologique. La Ville s'est ainsi rapprochée du groupe de travail piloté l'AMF et France urbaine avec l'I4CE. Une expérimentation du budget vert aura lieu lors de la préparation budgétaire 2023.

Commande publique

La Ville s'appuie sur le **schéma de la commande responsable** adopté le 17 décembre 2020 pour conduire l'ensemble de ses marchés. Cette démarche est volontariste pour la ville, dont 2021 est la 1^{ère} année de mise en œuvre, avec les actions suivantes :

- Une clause d'insertion professionnelle est systématiquement intégrée dans la mesure du possible dans les marchés de services et de travaux

¹⁴Conformément à la loi NOTRe du 7 août 2015

¹⁵Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication, <https://www.sipparec.fr/>

- Lors de la préparation des marchés, toutes les possibilités d'allotissement sont étudiées par la commande publique, qui sensibilise le service gestionnaire du marché à cet effet, afin de favoriser les très petites entreprises (TPE).
- Des marchés ont été ciblés afin d'y inclure des lots réservés : impressions municipales, nettoyage des locaux, prestations traiteur
- La prise en compte et mise en œuvre dans les cahiers des charges des nouveaux textes de lois relatifs à la transition écologique : cf Décret n° 2021-254 du 9 mars 2021 relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées (marchés concernés : fourniture du papier, mobiliers, jeux et jouets...)
- Le renforcement des clauses d'insertion dans les marchés. 15 % des marchés passés par la ville en 2021 comprenaient une clause. En outre, 5 marchés avec des lots réservés ont été passés (prestation de traiteurs, fourniture de produits et matériels horticoles, nettoyage et entretien des locaux et vitrerie des écoles, impression des publications, produits de brosse, essuyage et balayage).
- La rédaction de clauses de développement durable dans les conditions d'exécution des marchés.
- Pour certains marchés, le critère environnemental a évolué vers un critère de développement durable

Voici quelques exemples de réalisation dans les marchés de la Ville.

- 20 000 heures d'insertion ont été réalisées dans le cadre des clauses d'insertion (marchés ville, arc sportif, etc)
- Cinq marchés « réservés » ont été passés par la ville
- Le marché des produits d'entretien a été renouvelé avec un lot réservé aux produits soucieux de l'environnement et un lot concernant les produits lessiviels avec des produits solides et/ou ultra concentrés

Perspectives 2022

En matière de clauses d'insertion, la Ville poursuivra leur développement dans les marchés ville, ainsi que leur mise en œuvre liée aux chantiers des JO 2024. La Ville continuera le déploiement du schéma de la commande responsable.

Mobilité des agents

L'action de la ville s'inscrit dans une réflexion globale de mobilité des agents, tant **domicile travail** que **professionnelle**, en prenant en compte les enjeux de sécurité, des conditions de travail, des émissions GES et consommation énergie - en lien avec le Bilan Carbone - ainsi que de santé.

Le Pool véhicules se compose notamment de véhicules électriques : 35 véhicules légers (VL), 2 véhicules utilitaires légers (VUL), 4 utilitaires.

La Ville a acquis en 2021 : 31 VL, 7 VUL

Ainsi, 27,70 % du pool véhicule est électrique

La Ville poursuit la réduction du stock de véhicules qui fonctionne en pool commun élus et services, par réattribution et mutualisation y compris les véhicules attribués avec remisage à domicile, qui sont ainsi remis dans le pool collectif en journée.

Perspectives 2022

La Ville poursuivra l'acquisition véhicules électriques pour un budget 2022 de 1,5M€. Il est à noter que la crise des composants due à la situation sanitaire rend incertain les livraisons déjà prévues, ainsi que les commandes à venir.

Le Pool vélos est composé 9 vélos standards, 6 VAE, 4 triporteurs, qui se répartit sur 3 sites Hôtel de Ville, pole urbain et pole technique. La demande d'utilisation est croissante :

- 2 triporteurs facilitent les interventions du conservatoire dans les écoles depuis le mois de novembre 2021 ;
- Une utilisation régulière du service politique de la ville et démocratie locale.

Perspectives 2022

La Ville poursuivra l'acquisition, et l'extension des sites de prêts. Elle engagera une réflexion globale sur les usages et l'organisation.

- **Forfait mobilité durable**

- La mise en place du forfait mobilité durable, délibération du Conseil municipal du 30 septembre 2021, marque la volonté de la Municipalité de favoriser les mobilités douces lors des déplacements domicile – travail de ses agents.
- Ainsi, 200 € sont versés pour les agents qui utilisent leur vélo personnel pour le trajet domicile-travail au moins 100 jours dans l'année mais également pour le covoiturage, conformément à l'application prévue pour la fonction publique.

Télétravail

La Ville a déployé le **télétravail** avec la mise en place d'une charte et de conventions, en 2021, conformément à l'application prévue pour la fonction publique et au-delà des adaptations liées à la crise sanitaire. A la fin d'année 2021, et hors situations exceptionnelles, la Ville a signée 150 conventions de télétravail.

La convention prévoit la présence par semaine de 3 jours minimum. Un travail a été engagé sur l'organisation du travail, afin d'identifier voire d'adapter les missions pour les rendre télétravaillable, quand cela est possible.

La Ville a accompagné la mise en œuvre du télétravail, à la fois en terme d'équipement (ordinateurs portables, et de téléphonie mobile) mais également en terme de condition et qualité de vie au travail, notamment sur l'ergonomie.

**Encadré n°7 :
Un matériel adapté au télétravail**

Depuis le début de la crise sanitaire, en 2020, ce sont plus de 500 PC portables qui ont été distribués et 50 téléphones mobiles. Les outils de communication à distance comme les réunions en visioconférence et les messageries instantanées ont été acquis (40 licences ZOOM, 200 licences Rainbow). Cependant, il s'avère nécessaire de poursuivre la généralisation des bonnes pratiques par un accompagnement sur les nouveaux usages

Perspectives 2022

L'accompagnement à la mise en œuvre du télétravail sera poursuivi. Après avoir fourni les solutions en urgence pour répondre pragmatiquement aux enjeux de continuité de service pendant la crise sanitaire, il est nécessaire d'accompagner les agents dans la prise en main des outils et diffuser une nouvelle culture numérique.

Dématérialisation

La Ville a poursuivi sa démarche de dématérialisation, dont le travail du Bilan Carbone montre l'impact. 2021 a ainsi été la 1ère année complète utilisation des logiciels internes webcourrier et iparapheur. Elle a dématérialisé des logiciels métiers à destination des administrés :

- la géolocalisation dans les cimetières grâce à des bornes numériques,
- la dématérialisation des échanges entre administrations et avec le citoyen : les téléservices de demande d'actes d'état civil -carte nationale d'identité, passeport- les paiements de prestation, les inscriptions aux activités scolaires .

Ces démarches s'accompagnent d'une lutte contre la fracture numérique, afin de garantir l'accessibilité et la qualité de l'accueil des services publics, par la mise en place d'un pass numérique et un dispositif de mise en relation d'une traduction en langage des signes (ACCEO).

Perspectives 2022

- La Ville a mis en place au 1^{er} janvier 2022 les demandes d'urbanisme dématérialisées, portail urbanisme de la Ville
- En matière de consommation énergétique
 - La Ville introduira dès 2022 de l'évaluation des consommations et ajout de critères d'achat sur les solutions qui permettent de diminuer l'empreinte Carbone.
 - En 2022, un projet de renforcement de l'infrastructure numérique de la Ville va voir 90 % du matériel renouvelé. C'est l'occasion d'acquérir du matériel moins énergivore, pour un budget de 400k€
- En matière de sensibilisation des agents sur la frugalité numérique
 - La Ville initiera un travail collectif de réflexion et d'expérimentation sur les alternatives aux usages actuels pour diminuer notre poids numérique. L'enjeu est d'interroger essentiellement nos pratiques en matière de stockage (redondance des fichiers, surmultiplication des mails avec pièces jointes), à travers par exemple un accompagnement des usages et des compétences et des *Clean Days* « journées de nettoyage » numériques dans chaque direction avec l'accompagnement des archives municipales.
 - Elle accompagnera les directions via des actions de sensibilisation et de communication sur les écogestes numériques

Accompagnement des transformations

La Direction des ressources humaines a lancé un travail de recueil des besoins de **formation** en 2021 pour renouveler le plan de formation triennal pour l'ensemble des agents communaux.

Perspectives 2022

La Ville lancera un travail sur les **besoins d'accompagnement** des agents et d'amélioration de la qualité de vie au travail, au regard de la mise en œuvre la transition écologique qui transforme parfois les pratiques professionnelles.

Les résultats du Bilan Carbone montre l'intérêt d'engager en parallèle à l'élaboration et la mise en œuvre du schéma directeur énergie des bâtiments communaux, des campagnes de **sensibilisation** sur les **écogestes** auprès des agents communaux et des usagers des bâtiments et équipements de la Ville, afin de démultiplier les résultats tant sur la réduction des consommations énergétiques, l'utilisation sobre de la ressource en eau ou la réduction des déchets.

Perspectives 2022

La Ville impulsera une campagne de mobilisation interne sur les enjeux énergétiques, fluides et déchets.

Inclusion RH

La journée nationale des DuoDay, le 18 novembre dernier, a marqué l'engagement pour l'**inclusion** de la ville. Pour cette 1ère participation de la ville, 22 directions et services ont accueilli 11 stagiaires sur un ou plusieurs jours.

Encadré n°8 : Les DuoDay à Colombes

Les DuoDay se sont déroulés sur toute la semaine du 16 novembre 2021, pour lesquels il s'agit de favoriser l'insertion professionnelles des personnes en situation de handicap en provoquant des rencontres et changer les regards sur le handicap. La Ville souhaite ainsi mobiliser les services de la ville pour faire de Colombes une ville inclusive. A terme, il s'agira d'ouvrir l'évènement aux entreprises colombiennes, afin de lever les freins à l'embauche. Les 11 stagiaires issues des structures suivantes, ont été accueillis dans les services suivants :

- ESAT-CAJ « Les Voies du Bois » - Cabinet du maire et Direction des sports
- ESAT « Les Voies du Bois » - Service Accueil Inscription et Prévisions, CLIC et DSIO
- ESAT « Les Cerisiers » - Service de la Vie Associative, Direction de l'enfance et de l'éducation et Service Entretien des Bâtiments Scolaires
- ESAT Les Fourneaux de Marthe et Mathieu – Service Senior et Handicap, Service Action Sociale Familles
- Maison Perce Neige – Musée
- Lors du retour d'expériences, les stagiaires et les services d'accueil ont noté l'enrichissement mutuel permis :
- Partage mutuel de compétences professionnelles
- Permet au service de prendre le temps, d'échanger, de vulgariser ses missions
- Pour les stagiaires révélation professionnelle (valorisation des compétences, définition du projet professionnel) et découverte des réalités de certains métiers

La Ville a recruté une **chargée de mission**, pour accompagner l'administration dans la mise en œuvre du **plan d'actions pour l'égalité femmes / hommes et lutte contre les discriminations**.

La Ville établit son rapport d'égalité femme homme 2021, qui est présentée comme le rapport de situation en matière de développement durable lors du rapport d'orientation budgétaire, afin d'éclairer le travail budgétaire à l'aune des enjeux en avec l'égalité femme homme.

Remarque : vous retrouvez également dans ce rapport, des actions œuvrant simultanément à l'égalité femme homme et en faveur du développement durable.

Perspectives 2022

14 contrats d'apprentissage seront accueillis à la Ville.

La Ville engagera la 2ème édition des DuoDay.

La mission Égalité Femme Homme (EFH) impulsera l'élaboration du plan d'actions dédié à l'**égalité professionnelle** à destination du personnel municipal.

Le développement durable à Colombes, au-delà de la transition écologique

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »¹⁶. Accélérer les changements pour enclencher la transition écologique, ne peut se penser qu'avec tout.e.s, dans une société inclusive et solidaire. Ainsi, 9 des 17 objectifs de développement durable¹⁷ engagent notre société à travailler sur des enjeux de justice sociale, de lutte contre les inégalités, d'épanouissement, de coopération, de démocratie, ... afin de permettre la transition vers un développement durable.

IV. Épanouissement et satisfaction des besoins essentiels

Le développement ne saurait être appelé durable s'il laissait des femmes et des hommes à l'écart des besoins essentiels à leur épanouissement : la santé, l'éducation, lutter contre les précarités, l'accès à la culture et aux pratiques culturelles, l'accès aux pratiques sportives, la participation active à la vie associative et citoyenne de son territoire. La Ville de Colombes contribue ainsi, de manière globale, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ci-dessous, par lequel nous présentons dans ce rapport les actions 2021 et les perspectives 2022¹⁸, et spécifiquement dans le cadre de cette partie :

- ODD n°1 Pas de pauvreté
- ODD n°3 Bonne santé et bien-être
- ODD n°4 Éducation de qualité
- ODD n°5 Égalité entre les sexes
- ODD n°10 Inégalités réduites
- ODD n°16 Paix justice et institutions efficaces
- ODD n°17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

¹⁶Définition présentée lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992

¹⁷Définis au niveau mondial par l'Organisation des Nations Unies ressource : <https://www.agenda-2030.fr/>

¹⁸Les contributions spécifiques aux ODD sont indiquées au fil de ce chapitre.

IV.1 Santé¹⁹

La Ville s'engage résolument dans le soutien à une offre de santé pour tou.t.es sur le territoire communal ainsi que dans le développement des actions de prévention.

La Ville a continué sa ***mobilisation contre l'épidémie de Covid-19, en s'adaptant sans cesse aux besoins du moment et en créant de nouveaux dispositifs***. Le 19 avril 2021 a marqué l'ouverture d'un centre de vaccination sur le territoire communal, qui s'est installé dans un premier temps au Gymnase Ambroise Paré puis **au 107 avenue de Stalingrad** dans les anciens locaux de la Mairie de Proximité des Fossés-Jean-Gare du Stade. La Ville a choisi d'organiser et de coordonner la vaccination en mobilisant les agents municipaux et en travaillant en partenariat avec les professionnels de santé de Colombes. Elle a également organisé le transport à la demande vers le centre de vaccination.

La Ville a aussi appuyé la création de 2 cabinets éphémères de test PCR Covid, et poursuit l'information sur la situation sanitaire.

Le déploiement de l'ensemble des nouveaux dispositifs s'est effectué aussi bien en centre-ville que dans les quartiers prioritaires (actions de rue pour le dépistage au Petit Colombes, mobiltest, centre de dépistage éphémère et centre de vaccination aux Fossés-Jean). Par ailleurs, au-delà de la vaccination en centre de vaccination, la Ville et les équipes de professionnels de santé se sont mobilisées dans la mise en place de dispositifs "aller vers" à la fois au sein des établissements scolaires mais également au domicile des personnes vulnérables à mobilité réduite.

Si certaines actions engagées n'ont pu se réaliser pleinement du fait de la pandémie, cela a poussé les services de la Ville et leurs partenaires à trouver des solutions et des ressources pour maintenir certains dispositifs. La Ville se félicite ainsi des ***partenariats engagés avec tous les professionnels de santé du territoire*** dû à la situation de crise, et souhaite travailler à leur pérennité dans le cadre de la réécriture en 2022 du contrat local de santé.

D'une manière générale, la Ville a souhaité repositionner et adapter son action de service public de santé, notamment pour agir au plus près les Colombien.nes et de manière globale. Mais l'enjeu principal est de pouvoir maintenir le lien social, en innovant et développant de nouveaux outils. Pour exemple, le dispositif colombien de sport santé sur ordonnance en direction des seniors atteints d'une affection longue durée (ALD), a pu être maintenu malgré la crise, grâce au développement des séances d'activités physiques adaptées en visioconférence avec un accompagnement des seniors et de leur famille par les éducateurs sportifs. Ce nouveau levier participe aussi à la lutte contre la fracture numérique.

En outre,

- Espace Santé Jeunes (ESJ) a développé en 2021, 2 axes de travail spécifique
 - le travail avec des jeunes en situation de handicap, avec la signature en mai 2021 de deux conventions de partenariat la CAJ-ESAT « Voies du Bois » et avec l'EMPRO « Le Moulin Vert ».
 - le travail sur les enjeux spécifiques de la « santé sexuelle » et « équilibre alimentaire » chez les jeunes et jeunes adultes en situation d' handicap sous trois axes : l'accompagnement individuel ou en couple ; en collectif sur des thèmes plus génériques comme : le corps, l'hygiène, le respect, les sentiments, etc, et Parental en accompagnant les parents dans leur questionnement sur la contraception, les relations sexuelles, etc. (groupe de paroles et /ou consultation individuelle). 7 rencontres ont pu être organisées au sein de l'ESJ dans le respect des gestions barrières avec les jeunes. Pour des raisons sanitaires, le groupe de parole prévu avec les parents n'a pas pu être mis en place.
- 8 collectes de don du sang ont été organisées par l'Établissement Français du Sang sur Colombes, rassemblant 455 donateurs.
- La Ville a poursuivi ses actions autour de la prévention du VIH : sensibilisation au niveau des lycées et organisation de dépistages sur la Place Aragon par AIDES et à l'ESJ.

¹⁹Contribution spécifique aux ODD n°3 Bonne santé & bien-être et n°10 Inégalités réduites

- La Ville travaille à l'accueil des enfants et jeunes avec des protocoles médicaux, évictions alimentaires.. Elle organise ainsi une commission Projet d'Accueil Individualisé (PAI) avec les différents partenaires : Éducation Nationale, médecin ville, médecin Éducation Nationale , et le référent PAI. Elle organise également des actions de formation du personnel municipal par le docteur de la ville sur cet enjeu.

Chiffres clefs 2021

Vaccination : plus 71 000 vaccinations au centre de vaccination, plus de 500 vaccinations à domicile

Don du sang : 455 donateurs

Perspectives 2022

- Poursuite de la mobilisation contre l'épidémie de Covid-19 avec l'ouverture du centre de vaccination pédiatrique, Le Hérisson. Suite à l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre dernier, la Ville de Colombes a ouvert le mercredi 12 janvier 2022 un centre de vaccination pédiatrique anti-Covid pour les 5-11 ans à l'Espace Jacques Chirac, 1 rue Jules Michelet.
- Réécriture du Contrat Local de Santé
- Déploiement du sport santé en cohérence avec la reconnaissance « Maison Sport Santé » obtenue en 2020. Cette démarche permet la construction d'un réseau local de sport-santé.
- Participation à la création d'une maison de santé

IV.2 Précarités²⁰

Le nombre de personne accueillies au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en 2021 est de plus de 14 000 personnes, toutes demandes confondues.

Le **comité des sans abri**, coordonné par le CCAS a élargi son réseau de partenaires dans une dimension sanitaire et sociale (Maraude médicale, psychologue...), ce qui facilite la centralisation des signalements des personnes sans abri.

- Le comité a pu conduire de nouvelles actions comme la mise en place d'un flyer pour sensibiliser le public pour aborder les personnes qui vivent dans la rue, ou encore la création d'une boîte mail générique pour le public et partenaires pour faciliter les signalements.

Perspectives 2022

- En 2022, le comité renforcera la coordination entre les différents partenaires du réseau et en expérimentant un circuit des signalements. Dans le cadre du plan Grand Froid, le comité souhaite renforcer les maraudes et la coordination notamment pour les signalements.
- Le démarrage du dispositif un Hiver Solidaire piloté par la Bagagerie et la Paroisse Saint Pierre Saint Paul est prévu en février 2022.

Un **étude sur le vieillissement** dans les quartiers prioritaires, autour des questions de santé, cadre de vie et lien social. Elle est réalisée par des étudiants de Sciences Politiques de Saint Germain en Laye dans le cadre d'une convention de partenariat tripartite entre l'association Pôle Ressources Ville et développement social, l'EPT Boucle Nord de Seine, et Colombes.

Perspectives 2022

Les résultats de l'étude seront connus en 2022.

²⁰Contribution spécifique aux ODD n°1 Pas de pauvreté et n°10 Inégalités réduites

La Ville renforce ses actions et le maillage territorial autour de la **précarité alimentaire**²¹ et la **domiciliation** des personnes en grande précarité. La Ville a ainsi initié une rencontre avec les associations des solidarités, des structures domiciliaires et la Préfecture, autour d'une première réflexion autour de la notion de parcours en lien avec les sphères d'inclusion (santé, social, professionnel, culture...).

Perspectives 2022

La Ville relancera ses actions de lutte contre la précarité énergétique en 2022 via la reprise des diagnostics individuels de consommation eau, ainsi que le développement d'un appui global à la personne et sa capacité à agir sur l'amélioration de sa situation.²²

IV.3 Culture

L'investissement culturel est nécessaire pour le bien-vivre ensemble. La Ville développe son action afin de permettre l'accès de tous à la culture, autour de :

- **La lecture publique :**
 - Le service public a été maintenu durant toute la crise sanitaire : en drive puis réouverture progressive des espaces et des services selon les conditions sanitaires en vigueur.
 - En intégrant la transition écologique, notamment à travers le projet « Graines de culture » de la médiathèque Prévert sélectionné dans le cadre du projet participatif de la Région IDF et qui prévoit l'installation dans les murs de la médiathèque d'une grainothèque, un bassin d'aquaponie, un hôtel à insecte, un lombricomposteur et des bacs de culture pour des animations autour du développement durable à mener avec les classes et les usagers de la médiathèque.²³

Perspectives 2022 Dans le cadre de ce partenariat, sont notamment prévues des interventions autour de l'alimentation durable.

- Dans une logique de participation des habitants
 - Il s'agit par exemple, dans le cadre de réaménagement des espaces et des collections d'organiser plusieurs visites guidées pour expliquer aux usagers la manière dont l'équipe de la médiathèque projette l'utilisation des nouveaux espaces. Ce sera l'occasion de discuter avec les usagers de leur vision de la médiathèque et des nouveaux espaces et services qu'ils souhaiteraient y voir.
 - La démarche de promenades urbaines et maquettes de compréhension du quartier a réalisé des ateliers menés par la société « Les P'tits Archis », les samedis 13/10, 20/11 et 11/12, à destination de duos parent-enfant. Les urbanistes en herbe découvrent leur ville et projettent leurs idées sur un plan grâce à des constructions créatives.
 - Participation au « *getty challenge* » porté par l'Action culturelle sur les réseaux sociaux, photos réalisées par des habitants reproduisant de façon exacte ou avec de l'humour, des tableaux célèbres
- Le développement pour tout.e.s de la **pratique artistique**
 - La Ville développe l'ouverture et le rayonnement du Conservatoire
 - Création de classes orchestres cuivres et percussions sur le temps scolaire, en partenariat avec la Direction de l'éducation de la Ville pour l'achat d'un parc instrumental dédié à deux classes d'élémentaire, soit 52 élèves.

²¹Contribution spécifique à l'ODD n°2 Faim « zéro »

²²Contribution spécifique à l'ODD n°7 Énergie propre et d'un coût abordable

²³Contribution spécifique à l'ODD n°15 Vie Terrestre

- Partenariat entre le Conservatoire et le Caf Muz' à travers une semaine d'échanges pédagogiques et de brassage d'élèves début décembre 2021 ainsi que par la coproduction de spectacles.
- Développement des actions d'éducation artistique et culturelle autour des thématiques de la saison artistique proposée par les enseignants/musiciens/danseurs au conservatoire. Une enveloppe supplémentaire d'heures d'interventions dans les écoles a été dédiée dès cette année ainsi qu'une coordination affirmée de ces actions au sein du conservatoire.

- Le déploiement de l'**action culturelle**

La création de 3 Parcours Culturels de Colombes²⁴ s'adressent aux écoles élémentaires de la ville, à travers des rencontres, des pratiques individuelles et collectives, des connaissances. Il se décline à travers 3 thématiques : le parcours culture scientifique autour du cycle de l'eau, le parcours sport et culture autour des Jeux Olympiques de 2024 et le parcours architecture et urbanisme autour de Colombes hier aujourd'hui et demain.

- Les parcours thématiques ont démarrés en décembre 2021.
- 21 classes issues de 9 écoles différentes ont été retenues

Le projet présenté dans le cadre du dispositif « Lectures pour tous /Lire à Colombes » vise la promotion de la lecture pour huit classes de sept établissements secondaires de la Ville de Colombes. Mené depuis l'année scolaire 2020-2021, ce projet met en avant la richesse du partenariat local et le nombre d'acteurs mobilisés (médiathèques, association, multiples établissements scolaires impliqués...).

Happy Culture : Cet événement a lieu le 5 septembre dernier, au lendemain du Forum des Associations, autour des thématiques suivantes : l'égalité Femmes – Hommes, Olympiade culturelle, Inclusion. Cette année, plus de 15 associations culturelles sont venues présenter leur travail et leur saison culturelle. Ateliers / spectacles / concerts / théâtre / Valorisation du Patrimoine / Jeux Vidéo / Graff / danse etc, tous les médias étaient réunis.

Le projet Sortir du cadre (Jumelage avec le Panthéon – CMN, en partenariat avec la Préfecture de Région et la Ville de Gennevilliers). Ces nouvelles conventions « Sortir du Cadre » précisent les partenariats entre des quartiers « politique de la ville » - pour Colombes le Petit-Colombes et les Fossés-jean et les grands établissements culturels – pour Colombes le Panthéon.

A travers ces partenariats étroits avec les structures associatives présentes sur le terrain (CSC du Petit-Colombes et des Fossés-Jean, Théâtre du Kalam, collectif "Présentes", Collectif masque, acteurs d'éducation populaire), des actions, qui créent des dynamiques durables au cœur des quartiers prioritaires sur Grands Hommes et les Grandes Femmes (Hugo, Veil, etc) , sur les valeurs de la République, etc

Perspectives 2022 Le projet Sortir du cadre se poursuivra autour des orientations suivantes : 2 items- 2 quartiers – 2 collectifs d'artistes / structures sociales

- Fossés jean : laïcité, citoyenneté, vivre ensemble
- Petit Colombes : femmes et diversité

²⁴Contribution spécifique aux ODD n°11 Villes et communautés durables et n°15 Vie terrestre

Le 19 novembre 2020, la [page Facebook Instants cultures](#) a été créée. Les événements étant annulés ou reportés, nous avons pu grâce à ce média, mettre en avant toutes les richesses culturelles de la Ville. La page rencontrant un vif succès, la Ville a organisé dès le mois de mars 2021 des actions participatives.

Perspectives 2022 D'autres partenariats participatifs se préparent pour l'année 2022, notamment concernant l'Olympiade Culturelle, l'axe thématique Femmes, la poésie, l'art.

Le dispositif du Contral Local d'Education Artistique (CLEA) se donne comme objectif le renforcement de la participation des habitants à travers la résidence-mission du collectif Ne rougissez pas, autour des enjeux de la transformations urbaines et des nouveaux types de déplacement, des différents usages des espaces publics et aux changements des cadre de vie et de culture en s'interrogeant sur la pratique de la ville par les habitant-es.²⁵

Perspectives 2022 La résidence-mission est renouvelée pour une année, toujours en lien avec la DRAC IdF et le CD 92.

- Un plan d'investissement d'art dans l'espace publics (palissades, murs éphémères) en lien avec le budget participatif ainsi de l'élaboration de partenariats avec la CODEVAM et l'ASCODEV. en lien avec l'urbanisme transitoire (Arc sportif) et les friches (Ilôts 7 et 26).²⁶

IV.4 Éducation

L'objectif clef de la Ville est que tous les enfants aient accès à l'école et au périscolaire, dans une logique de justice sociale. C'est dans cet esprit que la Ville a déployé plusieurs actions phares en 2021 :

- Une modification de la **politique tarifaire**²⁷ pour renforcer l'équité de la participation des familles colombiennes avec la création de 2 nouveaux quotients familiaux.
- L'élaboration de son **Projet éducatif de territoire**²⁸ (PEDT), dont la démarche est en cours, afin que chaque enfant ait un parcours éducatif qui favorise sa réussite scolaire et son épanouissement par un accès plus équitable à la culture, au sport, aux loisirs.

²⁵Contribution spécifique à l'ODD n°11 Villes et communautés durables

²⁶Contribution spécifique à l'ODD n°11 Villes et communautés durables

²⁷Contribution spécifique à l'ODD n°10 Inégalités réduites

²⁸Contribution spécifique aux ODD n°4 Éducation de qualité, n°10 Inégalités réduites et n°5 Égalité entre les sexes

Encadré n° 9 : Le Projet Educatif de Territoire

Le PEDT est un outil pour repenser, avec une vision globale, le rôle de la collectivité et des différents acteurs dans la vie de l'enfant, afin de mutualiser et mettre en cohérence les actions de l'ensemble des co-éducateurs : parents, enseignants, animateurs, intervenants associatifs ... et de fédérer l'ensemble des moyens humains, techniques et financiers.

Chaque enfant doit pouvoir disposer d'espaces éducatifs, complémentaires de la famille et de l'école, favorables à son épanouissement et à son intégration dans la société.

Il s'agit de construire collectivement un outil de référence pour une meilleure lisibilité de l'environnement éducatif en mettant l'enfant au cœur des réflexions. Il se structure autour de 8 enjeux clefs :

- la réussite éducative de tous les enfants et garantir l'équité et la mixité sociale et territoriale
- l'inclusion de tous les enfants présentant des besoins spécifiques
- l'égalité entre les filles et les garçons
- la qualité et la continuité des actions mises en œuvre
- la concertation avec l'ensemble des partenaires
- les valeurs républicaines de la laïcité, ainsi que celles de l'olympisme
- la transition écologique, dont les enjeux seront intégrés de manière transversale dans l'ensemble

La fourniture d'un **kit scolaire**, pour la 2ème édition à la rentrée scolaire 2021-2022 dont l'aspect environnemental et social est inscrit dans le choix de sa composition. Ainsi, une grande partie du trousseau est composée de matériel écologique : feutres en plastique 100 % biodégradables, stylos made in France, ciseaux fabriqués dans une usine certifiée pour l'environnement, ... Pour assurer une rentrée scolaire accessible à tout.e.s, les élèves en situations de handicap ont reçu des fournitures supplémentaires adaptées à leur besoin. Les kits ont été assemblés pour l'Esat des Voies du Bois, structure locale qui favorise l'insertion des personnes en situation de handicap.²⁹

Perspectives 2022

L'intégration de gourdes pour chaque enfant qui n'avait pas été possible en 2021, sera remis à l'étude par la Ville.

La Ville a poursuivi l'**équipement de tableaux interactifs** (VPI) de l'ensemble des 257 classes élémentaires de la ville, représentant une enveloppe de 900 000€ en 2021.

La Ville a créé la commission sécurité au bord des écoles, afin de renforcer le travail sur les enjeux de circulation et les mobilités douces.³⁰

Les accueils de loisirs proposent des activités en partenariat avec des associations culturelles et sportives ou encore des maisons de retraite. Les enfants profitent également d'activités en gymnase, médiathèques et autres équipements municipaux, et participent activement à des actions menées par les services municipaux (Semaine Bleue, Semaine du Développement Durable, etc). L'un des objectifs de ces activités est de permettre aux enfants de connaître la géographie du territoire colombien, de découvrir l'ensemble des équipements disponibles, de rencontrer des personnes de tous âges et tous horizons rassemblés autour d'événements fédérateurs, pour un vivre-ensemble nécessaire de qualité.

²⁹Contribution spécifique à l'ODD n°12 Consommation et production responsables

³⁰Contribution spécifique à l'ODD n°11 Villes et communautés durables

Perspectives 2022

- La Ville poursuit son programme de rénovation dans les écoles, tout en assurer la continuité du service publique d'éducation
- Elle procédera à une évaluation globale des cours végétalisées existantes, par un travail multi-acteur pour la conception des prochaines cours
- Elle souhaite développer une vision globale de la mobilité des enfants
- La Ville souhaite également travailler avec les acteurs de terrains les enjeux de l'éducation populaire.

En matière de **Petite enfance**, un nouveau système d'attributions de places en crèche a été mis en place afin de réduire les inégalités, assurer l'équité et la transparence de celles-ci, depuis septembre 2021.

La Ville articule l'accessibilité du mode de garde collectif à sa nouvelle politique de la petite enfance en travaillant sur la santé et le développement de l'enfant. Ainsi, un premier travail d'éveil à la nature et à la musique est mis en place depuis novembre 2021.³¹

Dans 2 établissements, le nettoyage est effectué avec des produits naturels : de la lessive au savon noir et ainsi qu'une désinfection des tables, chaises d'enfants avec une solution au vinaigre. Cette préparation est faite maison suite à une formation spécifique des équipes. Les autres établissements utilisent des produits à base de vinaigre pour la désinfection du mobilier enfant, produit qui est intégré dans les achats de la Ville. Par ailleurs, l'ensemble des établissements travaille la gestion des déchets, avec le tri effectué pour le papier, carton...³²

Perspectives 2022

- Création d'un lieu d'accueil pour les parents et les enfants de moins de 3 ans animés par des psychologues
- Encourager l'implication des parents dans la vie des crèches au sein de conseils de parents dans chaque établissement
- Création d'un chaque crèche d'un espace potager en impliquant les parents. Il s'agit de mettre en place un potager dans l'ensemble des structures en 2022 avec achat de matériels adaptés et fourniture de terreau et graines bulbes par le service espace vert de la Ville. Ce projet a pour objectif de faire découvrir aux enfants le rythme des saisons, la manipulation de la terre et le plaisir de voir pousser, cueillir leurs plantations.

IV.5 Jeunesse

La Ville s'engage résolument en faveur sa jeunesse afin qu'elle prenne toute sa place.³³

La Ville a mis en place d'un **plan d'accompagnement** pour les jeunes durant le confinement afin d'impulser une réponse sociale aux souffrances induites, ce qui a permis de distribuer des colis pour 332 jeunes.

Pour **lutter contre l'isolement et le sentiment de solitude**, la Ville a lancé une web TV « Colombes jeunesse », diffusant une programmation d'émissions ludiques, socio-culturelles et sportives en distanciel.

Pour moderniser la communication envers la jeunesse, la Ville a créé une page [FaceBook](#) et [instagram](#) « Colombes jeunesse ».

Elle a relancé le Permis citoyen valorisant l'engagement, 4 femmes filles en ont bénéficié cette année.

³¹Contribution spécifique à l'ODD n°4 Éducation de qualité

³²Contribution spécifique à l'ODD n°12 Consommation et production responsables

³³Contribution spécifique à l'ODD n°10 Inégalités réduites

La Ville s'engage également dans l'**insertion professionnelle** des jeunes, en lancement les Mardis de l'emploi pour informer et accompagner vers les bons dispositifs.

Le Bureau information Jeunesse (BIJ) a poursuivi l'organisation des stages de révisions en Math, Français, Philo, Histoire et Géographie, Anglais, physiques/ChiMIE : Grand Oral, accueillant ainsi 518 jeunes collégiens et lycéens.

La Maison de l'image a organisé 5 ateliers sur l'année dans 5 disciplines : Vidéo / Photo / Radio / Cinéma / Manga accueillant 30 jeunes sur l'année. Les stages pendant les vacances scolaires (Vidéo / Photo / Radio / Manga) ont réuni 203 jeunes.

Les Services Vacances ont organisé 13 séjours au bénéfice de 427 jeunes

256 jeunes qui ont participé aux différents stages, Batucada / Danse / Musique / Théâtre / Chant, organisés par l'espace Ados. L'espace a accueilli 237 jeunes, 71 dans le cadre du projet passerelle, ainsi que 102 jeunes dans les séjours organisés par l'équipe.

Le service Actions Sports et Loisirs a accueilli, hors vacances scolaires, en moyenne 96 jeunes par semaine et 120 jeunes dans les activités et les ateliers proposés. Dans le cadre des vacances scolaires, le service a mobilisé 470 jeunes au travers des accueils, sorties et activités. Les séjours ont accueilli 74 jeunes et 77 jeunes dans les manifestations proposées par le service.

Les équipes jeunesse de la Ville se sont investies dans le développement de la culture urbaine à travers l'organisation de 4 stages Danse Hip Hop, Street Art et Rollers, réunissant environ 90 jeunes. Toute l'année, des projets et des rencontres ont également été organisés, rassemblant plus de 460 jeunes autour des cultures urbaines :

- Journée Culture Urbaine sur le centre de Loisirs la Tour d'Auvergne.
- Exposition Street Art dans les centres de loisirs
- Projet Street Art Adoma à Orgemont
- Le Live des Jeux au parc Caillebotte
- Tournoi de Basket 3x3 au Gymnase des Fossés-Jean
- Bivouac Artistique à Valengoujard
- Journée Portes Ouvertes de la Jeunesse à Taillade

Perspectives 2022

L'année 2022 sera celle de l'organisation d'une consultation en direction de la jeunesse pour recueillir les attentes & besoins, qui sera un levier pour réorganiser l'action en faveur de la jeunesse, dont la Ville a d'ores et déjà identifié des projets, comme la réorganisation du CCJ, le développement du Bureau Information Jeunesse, la création de nouveaux dispositifs : aide information au bafa, aide à la mobilisation nationale et internationale dans le cadre des études. La Ville souhaite également renforcer les stages de révisions auprès des publics les plus en difficulté.

La nouvelle politique tarifaire avec la création de 2 nouveaux quotients familiaux doit également permettre de renforcer l'accès pour tout.e.s aux activités proposées.

IV.6 Seniors

La Ville s'engage dans l'amélioration de la **qualité de vie** des seniors, en luttant notamment face au disque d'isolement, de manque de connaissance et d'accès à leurs droits. ³⁴

Les actions déployées à la résidence Yvonne Feuillard ont pu malgré la pandémie se réaliser en partie : la création d'un jardin partagé, le prêt de livre à domicile avec la médiathèque Prévert, les activités de récup'art grâce à un appel aux dons aux Colombiens de matériel (chutes de tissus, papier, peinture, livres...), l'installation d'une fontaine à eau, l'installation d'une structure activités physiques adaptées Senior, la mise en œuvre d'une activité intergénérationnelle avec une classe de grande section d'Henri Martin (création de cartes de vœux personnalisées pour chaque résident et chaque

³⁴Contribution spécifique à l'ODD n°10 Inégalités réduites

élève, échanges de cadeaux, chorale...) , ainsi que la tenue d'ateliers durant le semaine bleue de taïchi et équithérapie. La mise en place des activités « nature » a été faite avec un animateur du service écologie urbaine de la Ville.

- La vaccination a été mise en place au sein de la résidence
- La Ville a mis en place une collation les samedis et dimanches jusqu'à la période estivale pour maintenir le lien social avec les résidents très inquiets durant cette crise sanitaire. Il est à noter aucun décès pour raison covid.

Dans le cadre du portage de repas à domicile, le maintien des visites à domicile régulières a été essentiel et permet d'échanger avec les bénéficiaires sur les repas (qualité, quantité, service) et ainsi mieux répondre à leur besoin et réduire le gaspillage.

En 2021, a été diffusé dans les lieux d'accueil le recueil de souvenirs et les réflexions d'un groupe de seniors, « Je me souviens...Nos aînés se racontent », édité en décembre 2020.

Malgré la situation sanitaire, les **cafés des aidants** ont été maintenus en 2021, en distanciel et en présentiel. Les ateliers Bien-être pour les aidants ont pu reprendre en juin et octobre dernier.

La semaine bleue s'est tenue à l'automne. Le CLIC a ainsi proposé des actions envers les aidants : marche des aidants, atelier bien-être et café des aidants. 28 aidants ont participé aux actions de cette année.

L'atelier mémoire et de stimulation cognitive a été repensé avec un outil numérique (HAPPYNEURON) en partenariat avec la Fondation AULAGNIER à partir d'octobre 2021.

269 personnes âgées sont recensées dans le cadre du plan de prévention canicule 2021, dont 13 nouvelles personnes.

Chiffres clefs 2021

- *portage : 141 personnes concernées*
- *téléassistance : 332 personnes concernées*
- *maintien à domicile : 137 personnes concernées*
- *allocation municipale pour personnes âgées : 147 accords et 50 en cours d'instruction*

Perspectives 2022

- Le projet « Un jour, tu vieilliras »Film-Débat autour d'une journée dédiée à la lutte contre l'isolement des âgés , prévu en Juin 2021 sera reporté à Mai 2022 en raison de l'épidémie de COVID
- La Ville lancera la réflexion avec les associations locales à la création d'une antenne colombienne de l'association « A vélo sans âge » qui offre aux personnes âgées de petites sorties en triporteur à assistance électrique équipé tout temps, au grand air et en toute sécurité, piloté par des volontaires bénévoles qui offrent un peu de leur temps pour être en lien avec les plus âgés.³⁵
- La Ville souhaite reprendre en présentiel des ateliers de prévention en partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite Île de France) , interrompus depuis l'épidémie de COVID 19 : Atelier Mémoire, Atelier Bien chez soi et atelier Déclic (Bien sur Internet) de mars à Décembre 2022.
- A sein de la résidence Yvonne Feuillard
 - Réhabilitation et réaménagement des locaux
 - Mise en place de nouveaux ateliers : atelier de prévention aux risques du démarchage ; atelier « lutte de la fracture numérique »

³⁵Contribution spécifique à l'ODD n°11 Villes et communautés durables

IV.7 Pratiques sportives

La Ville poursuit ses actions de développement de la pratique sportive, tant à travers son **accessibilité à tout.e.s** dont le handisport et la pratique féminine, dès le plus jeune âge ; la relance des événements sportifs sur la ville ainsi qu'un travail sur les équipements municipaux. Cette dynamique enclenchée s'appuie également sur la préparation à l'accueil des JOP Paris 2024. ³⁶

La Ville a poursuivi les interventions de l'école du sport afin de promouvoir l'accès à la pratique sportive dès les premières années de scolarisation sur le temps scolaire et extra scolaire. Sur l'année scolaire 2020 – 2021, 160 classes ont été accueillies avec la tenue de 14 séances par classe. Il est à noter la suppression de toutes les manifestations scolaires, au regard de la situation sanitaire sur l'année 2021.

Le Dispositif courons à Colombes a repris sur la saison 2021 – 2022, où il s'agit de pratiquer la course à pied dans un cadre sportif gratuit et encadré le samedi matin au Parc Pierre-Lagravère. Cette activité sportive est ouverte à toutes les générations (sauf mineurs).

Malgré la situation sanitaire, la Ville a pu reprendre l'organisation événements 2021. Elle a ainsi participé à la 5ème semaine **olympique et paralympique** (SOP). Du 1er au 6 février 2021, cet événement sensibilise les jeunes aux valeurs olympiques et paralympiques en impliquant élèves, étudiants et professeurs, mais également les parents d'élèves, les athlètes en collaboration avec les associations et fédérations sportives et la ville.

Le 5 mai dernier, 200 enfants des accueils de loisirs ont participé à un **rallye-découvertes** en partenariat avec l'association CAP SAAA³⁷. Les 7 points de passage du rallye ont mis à l'honneur des lieux de l'écologie urbaine : coulée verte, cité de l'eau, centre nature, prairie du moulin joly, ainsi que des lieux culturels de la Ville comme le musée d'art et d'histoire, et la médiathèque François Giroud.

La Ville a célébré la journée olympique le 23 juin dernier, où les enfants des centres de loisirs se sont initiés à l'athlétisme, la gymnastique ou au hockey sur gazon.

Colombes a accueilli l'opération « Live des jeux » cet été :

- Le 23 juillet dernier, les jeunes de l'action sport et loisirs de la direction des sports se sont relayés pour déposer la flamme olympique dans la cour de l'école Charles Peguy où a ensuite été retransmis la cérémonie d'ouverture des JOP de Tokyo.
- Le 27 août 2021, Le suivi sur écran géant les Jeux Paralympiques de Tokyo a permis de partager l'esprit de la flamme, au parc Caillebotte .

Le 28 novembre 2021, la Ville a relancé ces foulées olympiques colombiennes qui ont rassemblé près de 800 cour.euses. En solidarité avec les femmes, les participants ont porté ce message sur leur dossard « Arrêtons les violences, appeler le 3919 ». Les recettes de la course ont été reversées au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), au planning familial ainsi qu'aux associations Entr'acte et l'Escale.

Pour l'ensemble de ces manifestations, un travail sur l'éco-responsabilité a été conduit, malgré les contraintes sanitaires, notamment sur le volet alimentaire.

La Ville a lancé son plan de **modernisation des équipements sportifs**, avec l'intégration d'une réflexion sur les matériaux utilisés. Les 2 axes sont la rénovation et l'extension de la piscine, dont les études ont été lancées en 2021, ainsi qu'un travail sur les gymnases, avec les décisions en 2021 de la rénovation des équipements Charles Peguy et Fernand Hemon.

³⁶Contribution spécifique aux ODD n°5 Égalité entre les sexes et n°10 Inégalités réduites

³⁷ Association engagée pour lutter contre toutes les formes de discrimination et de promotion du vivre ensemble en paix, notamment via l'accès au sport pour les personnes handicapées

La Ville a travaillé en 2021 avec l'ensemble des partenaires à l'organisation du pilotage et de la mobilisation du territoire pour accueillir les JOP, en intégrant un travail sur les impacts sociaux et environnementaux. Le 28 novembre dernier, a ainsi marqué l'accueil officiel des drapeaux olympiques et paralympiques reçus lors de la passation à Tokyo.

Perspectives 2022

- La Semaine olympique et paralympique se tiendra en janvier 2022, dont le thème choisi est le développement durable.
- Lancement du travail de déclinaison locale de la Charte d'engagements pour des jeux écoresponsables.

IV.8 Démocratie locale³⁸

Construire la transition écologique d'une ville ne se fait pas sans associer ces habitant-es. La Ville a donc engagé le renouvellement complet de son pacte citoyen, autour de la participation et de la mobilisation citoyenne.

Elle a ainsi procédé au renouvellement des **conseils de quartier**. Un nouveau découpage a été réalisé pour redonner une taille humaine à certains quartiers et inclure le futur quartier de l'Arc Sportif à cette nouvelle géographie. Ce découpage en 9 quartiers se veut le plus cohérent possible prenant en compte à la fois les spécificités du territoire (frontières naturelles, changements urbains...). Depuis mai 2021 les nouveaux conseils de quartier se sont renouvelés avec un nouveau format ouvert à toutes et tous.

Malgré un contexte sanitaire contraint les habitants de chaque quartier ont pu se réunir 3 fois en 2021 pour faire part de leurs premières suggestions : L'embellissement du quartier Agent Sarre, lutte contre les incivilités au Centre et Grèves Petit-Colombes, le suivi des travaux au Fossés Jean-Bouvières, la communication autour de projet à Victor Basch, la piétonisation expérimentale rue Félix Faure, la mise en place d'un Point administratif dans le quartier de la Petite Garenne, ainsi qu'un marché éphémère dans le quartier Europe.

La Ville a également renouvelé le **conseil des sages**, en créant un format plus souple impliquant 20 sièges au lieu de 30, tous nommés par tirage au sort et non désignés par le Conseil Municipal, afin de garantir la neutralité des échanges. Par ailleurs, le Conseil des Sages fait partie d'un schéma global de participation et devra inscrire son action en parfaite cohérence avec les autres instances (Agora, Conseils de Quartier, Budget Participatif, ...).

La Ville a lancé son premier **budget participatif** en 2021 avec une enveloppe totale de 1 million d'euros pour un montant maximal de 90 000 euros par quartier pour un projet et 190 000 euros pour un projet transversal, c'est à dire qui s'adresse à un territoire plus large.

La création de la plate forme <https://participons.colombes.fr/> , sur laquelle 2 628 personnes se sont inscrites, a été l'outil de dépôt de 171 projets et l'expression de 2 000 soutiens et 1 322 votes.

Cette dernière s'est organisée autour de 5 étapes sur l'ensemble de l'année 2021 :

- 20 au 29 avril 2021 : proposition des projets et dépôt sur la plateforme
- 30 avril au 3 octobre 2021 : examen des projet par un comité technique composé des agents des services techniques des référents de quartiers et du service juridique de la mairie, au regard des critères du règlement. Vérification du respect des procédures par le comité de suivi composé d'un représentant de chaque instance et de 3 représentants du conseil municipal (un élu de l'opposition et deux élus de la majorité)

³⁸Contribution spécifique aux ODD n°16 Paix, justice et institutions efficaces et n°17 Partenariat pour la réalisation des objectifs

- 4 octobre au 4 novembre 2021 : soumission au vote de tous les habitants à partir de 16 ans des projets retenus
- 10 novembre 2021 : annonce des 10 projets lauréats, dont les porteurs citoyens seront associés aux échanges et à leur mise en œuvre.
 - PROJET n° 14 : Installation de dispositifs anti-moustiques, secteur transversal
 - PROJET n° 21 : Un terrain de basketball public à Colombes, Arc Sportif / Stade
 - PROJET n° 23 : Mon quartier a besoin d'arbres, Grèves, Petit-Colombes
 - PROJET n° 16 : Installer un nichoir à faucon pèlerin, Fossés-Jean
 - PROJET n° 24 : Végétaliser & fleurir la cité Gabriel-Péri et assainir côté supérette
 - PROJET n° 22 : Terrain de football « synthétique » à Europe, Europe
 - PROJET n° 28 : Colombes street museum sous la voie ferrée, Agent-Sarre
 - PROJET n° 13 : Carrés potagers aux Musiciens, Centre
 - PROJET n° 36 : Rénovation du terrain de foot et structure sportive au quartier Victor-Basch, Basch
 - PROJET n° 25 : Fresque murale sur le thème de la biodiversité, de la solidarité et de l'égalité dans la Coulée Verte, Vallées

Pour cette démarche, la Ville a été récompensée lors des Trophées de la participation & concertation 2021.

Perspectives 2022 Les années 2022 et 2023 seront consacrées à leur mise en œuvre par les services de la Ville.

Afin de s'articuler avec les démarches de conseils de quartiers, l'**AGORA** a été pensée comme un lieu d'expression et d'émergence d'idées sans la frontière des quartiers. L'agora est donc un nouveau lieu de participation citoyenne imaginée pour toucher une diversité de profils, mettre en place des projets à l'échelle de la ville et rendre les habitants acteurs de la vie citoyenne. L'agora est également un moment d'échanges entre les habitants et les services de la Ville.

La première AGORA s'est tenue le 16 octobre 2021 réunissant une cinquantaine d'habitants au tapis rouge. Pour cette première édition, deux thèmes ont été abordés :

- Comment la ville met en place L'olympiade culturelle avec trois intentions : Comment mélanger cultures et sports ? Comment emmener Colombes vers de nouvelles pratiques ? Comment faire le lien avec notre passé olympique ?
- Les commerces de ma ville : Comment la ville accompagne-t-elle l'installation des commerces et quels sont les outils pour permettre de mieux connaître l'offre commerciale de Colombes ?

Perspectives 2022

L'agora, nouvel espace d'échanges et de co construction avec les habitants se tiendra 2 fois en 2022. Les thèmes de la transition écologique, du sport, et d'autres encore, seront au rendez-vous pour échanger avec les services sur la ville de demain.

Chiffres clefs 2021

- Plus de 400 colombiens impliqués dans les 9 conseils de quartiers
- 1700 utilisateurs de la plateforme dans le cadre du budget participatif.
- 171 projets déposés pour la première édition du Budget participatif
- 1000000€ pour la première édition du budget participatif
- Sur 10 projets Lauréats, 5 sont en faveur de l'environnement.

IV.9 Vie associative³⁹

Colombes a une vie associative très riche : 600 associations y sont actives dans des domaines comme l'environnement, l'économie, la culture, mais aussi les sports, le droit ou encore la santé. Le service de la Vie associative apporte son appui aux événements associatifs et anime la Maison des Associations, qui au-delà de la mise à disposition d'espaces de travail permet aux associations de bénéficier de fonctions support, des formations et de temps de convivialité.

En 2021, 20 actions de formation, rencontres, webinaires ont été proposées aux associations Colombiennes, ses dirigeants, salariés, bénévoles : sur les financements, la solidarité, les outils/progiciels, la communication ou encore les JOP 2024.

Depuis le 6 mai 2021, la Ville renforce son soutien à la vie associative en facilitant la rencontre entre les bénévoles et les associations, au travers d'une plateforme de bénévolat via la start-up citoyenne Hacktiv <https://agissons.colombes.fr/>.

L'*appui financier* est également un aspect important de soutien aux associations pour la Ville. Chaque demande est regardée autour des 3 critères : l'écologie, l'insertion, ainsi que l'implication dans la ville. En 2021, la Ville a augmenté le montant global des subventions associatives de 6% dans un choix concerté avec l'ensemble des élus des secteurs concernés.

Ce montant a ainsi permis d'accueillir de nouvelles associations et de maintenir par exemple un lieu culturel : le Théâtre du Hublot aux Vallées.

La ville renforce sa politique de transparence en travaillant des *conventions d'objectifs pluriannuels* même en deçà du seuil obligatoire en rappelant les enjeux des politiques sectorielles correspondantes.

Enfin, la Ville est en ce début d'année 2022, signataire des pactes de coopération : contrat avec les Centres Sociaux Culturels et leurs partenaires financiers (CAF, Etat, Ville) : travail sur l'accès aux droits, ...

La mise à jour de l'extranet des associations et le développement des télé-services associés (enregistrement, subventions, locaux) en lien avec la Direction des Sports et le service Politique de la Ville facilite sa dimension administrative.

En 2021, la Ville a poursuivi son soutien via le mécanisme de ***l'appel à projet***, dont la thématique retenue a été les actions de solidarité autour de la COVID-19.

Perspectives 2022

La Ville souhaite inscrire son appel à projet 2022 avec un double enjeu de soutien à la transition écologique ainsi qu'à la mobilisation de la jeunesse.

39 Contribution spécifique aux ODD n°16 Paix, justice et institutions efficaces et n°17 Partenariat pour la réalisation des objectifs

V. Cohésion sociale et solidarités entre générations et territoires

Un des enjeux du développement durable est de recréer et/ou de renforcer le lien entre êtres humains, entre sociétés et entre territoires afin de s'assurer notamment que le partage des richesses ou que les opportunités ne se fassent pas au détriment des plus démunis, ni des personnes vulnérables (état de santé, genre, âge, ...), ni encore au détriment des territoires voisins ou lointains.

Dans cette perspective, les enjeux du logement au-delà de leur rénovation thermique, de l'emploi, de l'égalité inclusion, de l'inter générationnel, de l'accès aux droits et aux services publics, de la propreté, de la tranquillité publique ainsi que la coopération et solidarité internationale, sont un des aspects fondamentaux du développement durable. La Ville de Colombes contribue ainsi, de manière globale, aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ci-dessous, par lequel nous présentons dans ce rapport les actions 2021 et les perspectives 2022⁴⁰, et spécifiquement dans le cadre de cette partie :

- ODD 5 Égalité entre les sexes
- ODD 8 Travail décent et croissance économique
- ODD 10 Réduire les inégalités
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

V.1 Logement⁴¹

La Ville s'engage pour une nouvelle politique de logement, afin de faciliter leurs accessibilités, pour un réel parcours résidentiel tout au long de la vie, et de lutter contre le logement insalubre.

Pour répondre au niveau élevé de demandes et maintenir le taux de **logements sociaux**, la Ville prévoit la production d'un minimum d'habitations à loyer modéré au sein de chaque nouveau programme immobilier. Des exigences en matière de logement social sont ainsi fixées dans la Charte pour l'aménagement et la construction durables. Une attention particulière sera accordée dans les nouveaux projets localisés dans les quartiers où il y a peu de logements sociaux.

Par ailleurs, la Ville accompagne la **rénovation des immeubles** prévus dans la cadre du plan de rénovation de Colombes habitat Public pour améliorer durablement le cadre de vie.

Ainsi, les travaux de la Résidence Desnos rue des Gros Grès ont démarré en novembre 2021 et concernent : le ravalement des façades, l'embellissement des parties communes, le remplacement des 3 ascenseurs, ainsi que le remplacement des chaudières individuelles : les interventions sur le 84 appartements s'achèveront en octobre 2022.

La première tranche de la rénovation des façades aux 5, 7 et 11 rue d'Orgemont, concernant 448 appartements, a démarré en septembre dernier avec une intervention sur le traitement de façade, et la rénovation des loggia et balcons. Ils seront terminés en juillet 2022. La seconde tranche de travaux sera lancée aux 19, 23 et 25 rue d'Orgemont, concernant 335 appartements, commencera à l'été 2022, sur le même type de travaux.

⁴⁰ Les contributions spécifiques aux ODD sont indiquées au fil de ce chapitre.

⁴¹ Contribution spécifique aux ODD n°10 Inégalités réduites et n°11 Villes et communautés durables

La mise en place du **Permis de louer** à Colombes a pour objectif de lutter contre certains propriétaires peu scrupuleux. Il s'agit d'entamer une démarche pédagogique avec les propriétaires concernant les bonnes pratiques de mise en location et les travaux à réaliser pour louer un bien répondant aux normes d'hygiène, de confort et environnementales. Aux adresses concernées, les propriétaires doivent donc, avant de louer leur bien, faire une demande d'autorisation de mise en location auprès du service Habitat. [page dédiée sur le site de la Ville.](#) En 2021, 11 Dossier permis de louer ont été accompagnés, ainsi que 20 visites réalisées par le service Habitat de la Ville.

Perspectives 2022

Élargissement du périmètre du permis de louer

La Ville a décidé également de s'appuyer sur le mécanisme de **bail réel solidaire** (BRS), afin de faciliter l'accès à la propriété de ménages modestes. C'est un contrat juridique signé entre un organisme de foncier solidaire, qui devient l'unique propriétaire du terrain, et l'acheteur, propriétaire du bâti, de la construction du bien immobilier. Ce mécanisme permet de faire baisser le prix d'achat et son accès est conditionné à un barème de ressources. Le dispositif permet une supervision de la copropriété par l'Office foncier, évitant les dégradations qui peuvent être constatées sur certaines copropriétés. Un premier projet est à l'étude pour la construction de logement en BRS par le bailleur I3F dans le quartier Europe.

Perspectives 2022

La Ville a adhéré à l'office foncier solidaire en 2021, et va pourvoir déployer son action à partir de l'année 2022.

V.2 Emploi – insertion⁴²

La Ville travaille à sa candidature pour la [démarche « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée »](#) (TZCLD) qui proposera à toutes les personnes privées durablement d'emploi, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant des **activités utiles pour répondre aux besoins du territoire**. La Ville a organisé son premier comité de pilotage, mobilisant ses partenaires dans le cadre de la préparation de la candidature de Colombes. Dans ce cadre, la Ville a organisé la projection-débat du film « Nouvelle Cordée » en novembre 2021, en présence d'ATD Quart-Monde.

La Ville s'est rapprochée du réseau national des groupements de créateurs, pour mettre en place ce dispositif d'insertion utilisant les leviers de la création d'entreprises afin de remobiliser les personnes éloignées de l'emploi, avec un co-pilotage ville-mission locale. Le groupement de créateurs de Colombes a vu le jour en novembre 2021, et s'est fixé pour objectif d'accompagner 60 personnes en 2022, principalement des jeunes de moins de 26 ans et des habitants des quartiers politique de la ville.

Elle a organisé 2 jobdating/forum de l'emploi et 4 étapes du bus de l'initiative pour faciliter l'accès des demandeurs d'emploi aux opportunités de recrutement et de formation sur le territoire.

Des visites de chantier ont été organisées sur l'Arc sportif avec le promoteur Pichet afin de faire découvrir les métiers du BTP aux demandeurs d'emploi, et la ville a accueilli le CREPI pour une formation préqualifiante aux métiers de la construction.

Un poste de conseillère numérique a été créé par au sein des services de la Ville afin de lutter contre la fracture numérique, notamment dans le domaine de l'insertion professionnelle. Partagé entre la direction de la culture et la direction des affaires économiques et de l'emploi, la conseillère

⁴²Contribution spécifique aux ODD n°8 Travail décent et croissance économique et n°10 Inégalités réduites

numérique est notamment présente au sein des espaces numériques des médiathèques pour guider les visiteurs dans leurs démarches.

La Ville travaille à l'amélioration tant quantitative et qualitative de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, notamment face aux nouveaux entrants suite à la crise sanitaire, par la mise en place du Fonds d'aide formation – vie quotidienne pour le cofinancement d'actions de formation, achat de matériel lié au projet professionnel (dotation de 10 000 euros annuels), où la meilleure organisation des ressources documentaires au service des usagers dans la salle informatique qui leur est dédiée afin d'élargir leurs horizons et connaissances des secteurs professionnels et des métiers (qualifications, formations...)

Perspectives 2022

- TZCLD : dépôt du dossier de candidature de la ville de Colombes
- La Ville appuiera la mise en place d'actions « emploi » en lien avec les opportunités générées par les JO2024
- Réactivation du Plan local pour l'insertion et l'emploi
- Poursuite du fonds d'aide formation et vie quotidienne
- Reprise progressive des informations collectives
- Montage de « petits déjeuners thématiques » associant organismes de formation et entreprises sur différents secteurs d'activité (notamment les plus sollicités).

V.3 Égalité – inclusion

Handicap⁴³

La Ville travaille au quotidien pour faciliter et mettre en œuvre un **accueil adapté des enfants en situation de handicap et leur famille** : permettant aussi une souplesse au niveau des horaires pour favoriser les soins des enfants et l'arrivée échelonnée des enfants des instituts spécialisés, déposés par les transporteurs, moyens humains et méthodes pédagogiques adaptées, matériel adapté, ... La Ville travaille en partenariat avec les partenaires médico-éducatifs pour une meilleure cohérence de prise en charge des enfants et venir en soutien aux aidants.

Ainsi, la Ville a accueilli 233 enfants et/ou jeunes sur les différents temps péri et extra scolaire, ainsi 27 enfants et/ou jeunes en situation de handicap en séjour centre de vacances.

- Dans cette logique, la Ville a recruté 53 animateurs accompagnateurs d'enfants et jeunes en situation de handicap. Elle a recruté 22 AESH de l'Éducation Nationale sur les temps péri et extra scolaires. La Ville recrute et accueille également des stagiaires en situation de handicap.
- La Ville a mis en place des actions de formation des animateurs et de leurs responsables autour de ces enjeux d'accueil d'enfants en situation de handicap.
- Elle a mis en place un suivi des familles durant les confinements : afin de les soutenir notamment par des conseils éducatifs et pédagogiques, tout en permettant leur accueil.
- La Ville a mis en place des activités sensorielles au centre nature, sur les accueils de loisirs élémentaires.

12 juin 2021 est la première participation de Colombes à la Nuit du Handicap : il s'agit de favoriser les rencontres et le changement des regards sur la différence, au travers des activités pédagogiques, ludiques et artistiques. La création de rencontres autour d'un événement festif brise les clichés et révèle les talents des personnes en situation de handicap. Cet événement a rassemblé des centaines de personnes, 6 associations participantes, avec 30 animations proposées, 2 spectacles, 6 expositions, 19 stands autour de 3 thématiques : bien-être, sensibilisation et ludique.

Le 3 décembre 2021, la Ville s'est engagée dans la journée internationale des personnes handicapées, en diffusant 3 films sur des situations de la vie où le handicap n'est plus un sujet.

Le service Handicap s'est également fortement mobilisé dans les 2 actions suivantes :

⁴³Contribution spécifique à l'ODD n°10 Inégalités réduites

- Avec la participation aux Duodays, la Ville de Colombes s'est engagée dans une démarche inclusive significative. Cet événement national donne la possibilité à une personne en situation de handicap d'être accueillie sur un ou plusieurs jours dans une structure privée ou publique afin de découvrir un métier. 11 duos ont été formés et ces journées se sont déroulées toute la semaine du 15 novembre 2021 dans plusieurs services de la Ville, rencontrant un franc succès.⁴⁴
- Mise à disposition de claviers « dys » dans les écoles élémentaires et dans les Établissements Recevant du Public (ERP) comme les Centres Socio Culturels (CSC), les médiathèques, les bibliothèques, les services municipaux, en présence de représentants de l'APEI pour favoriser la prise en main du clavier et réduire la fracture numérique auprès des personnes en situation de handicap. Ces claviers, avec leurs touches de couleurs, facilitent l'apprentissage de la lecture et de l'écriture également pour les publics allophones, dont la langue maternelle n'est pas le français.

Perspectives 2022

- Expérimentation d'aires de jeu inclusives, par une prise en compte du handicap dans son ensemble afin permettre l'épanouissement et l'équilibre psychologique de tous les enfants et de considérer le droit de jouer comme primordial. 3 sites seront choisis, repartis sur le territoire communal, dans le cadre projet de réaménagement d'aires de jeu existantes.
- Maintien des dispositifs et projets existants
- Organisation de temps d'échanges et de sensibilisation en direction des familles sur des handicaps différents. Ces temps permettent aux familles et aidants de se sentir moins isolées, moins démunies. Les parents pourront témoigner des réussites, difficultés et solution. Des animations pour les enfants permettront aux familles d'être disponibles pour participer.
- Sensibilisation des enfants au sein des écoles en partenariat avec les associations.
- 2èmes éditions : Nuit du Handicap et Duoday
- Mise en place d'ACCEO : équiper les services de la Ville, d'un service de traduction simultanée écrite et visuelle pour que les personnes sourdes ou malentendantes, sourd aveugles et aphasiques puissent les contacter et accéder aux informations au même titre que les personnes dites valides.

Femmes⁴⁵

La Ville s'engage dans une politique volontariste pour une **ville paritaire** afin que les femmes trouvent leur juste place dans la société et l'espace public.

La Ville a adopté un plan de 100 actions sur les 3 prochaines années autour de 4 axes de travail

- Renforcer les droits des femmes
- Une ville à vivre pour toutes et tous
- Une mairie exemplaire
- Une ville intransigeante aux violences de genre.

⁴⁴(cf. encadré n°8)

⁴⁵Contribution spécifique à l'ODD n°5 Égalité entre les sexes

Encadré n° 10 : La mise en place de marches exploratoires

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet de rénovation urbaine du quartier des Grèves, du Petit Colombes et de Victor Basch, et du travail engagé en faveur d'un espace public comme d'un bien commun, ouvert à toutes et tous, la Ville a souhaité associer les habitant.es à plusieurs ateliers, dont la mise en place de marches exploratoires.

Ce dispositif s'appuie sur ce constat d'un usage différencié de l'espace public des hommes et des femmes : à travers des ateliers et des marches conduites par des groupes de femmes résidentes du quartier, il s'agit de faire part de son expérience d'usage.

Lors de deux ateliers « cartographie » les 15 et 25 novembre 2021, un groupe de 25 femmes ont analysé leur environnement, ont partagé leur expérience de l'espace public.

Les femmes se sont ensuite retrouvées pour deux marches : les 2 décembre après-midi et 17 décembre au matin. Elles ont identifié les lieux qui leur posent problème et ont fait des préconisations d'amélioration de l'espace public. Une réunion sera organisée devant les élu.es et services concernés pour y partager leur analyse et leurs propositions d'amélioration de l'espace public.

réflexion portée par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Perspectives 2022

La Ville lance sa réflexion pour un budget sensible au genre afin d'approfondir le travail conduit, destiné à favoriser une distribution équitable des ressources entre les sexes et à contribuer à fournir les mêmes opportunités à toutes et à tous, avec l'objectif d'un premier budget genré d'ici à 2024.

V.4 InterG

La Ville a travaillé au **maintien du lien social** avec les abonnés du service interG tout au long de la crise, via l'adaptation des séances et activités à distance.⁴⁶

Dans le cadre de l'amélioration du climat scolaire et de la lutte et de la prévention des violences, le service InterG, via ses abonnés, a été sollicité par le Centre Académique d'Aide aux Écoles et aux Établissement (CAAEE, un des services du rectorat) afin de participer au projet "Studio Mama", au lycée Garamont, à Colombes, le mardi 16 novembre. L'objectif de cette journée, organisée sous le prisme de l'intergénérationnel, avait pour but de croiser les regards autour du thème des « Anti-héros ».

Le projet « première fois » a rassemblé 6 seniors inscrits et 25 résidents. Afin d'aider au bien-vieillir, de contribuer au **vivre-ensemble** et de développer des savoirs-être et des savoirs-faire, la Ville a mis en place le projet "Nos premières fois" avec la résidence Esterel et la compagnie Le Temps de Vivre depuis octobre (et sur une période d'un an), à travers des séances communes et distinctes pour inventer un récit collectif autour d'une grande première fois. Ces histoires seront filmées et montées par les intervenants professionnels. Le projet est ponctué d'interventions type conférences sur le thème du cinéma et de sorties au cinéma.

Le projet Emma Garamont mobilise 2 seniors concernés, 15 jeunes. Il s'agit d'un projet de fin d'étude, portée par l'étudiante Emma Menguy sur la thématique de l'Histoire de la Ville de Colombes, qui se structure autour de rencontres entre des jeunes et des seniors pour "confronter" leurs souvenirs de lieux emblématiques de la ville, grâce à des photos d'archives.

La Ville a développé l'offre d'activités autour du « **bien-être** » :

⁴⁶ Contribution spécifique à l'ODD n°10 Inégalités réduites

- Les ateliers PRIF menés par les partenaires : 16 ateliers, 159 participants : En visio : "Bien dans son assiette", "Parcours santé", "atelier sophrologie", ateliers mémoire (par téléphone), "ateliers d'équilibre en mouvement", "conférence médicament" et En présentiel : "C'est bon pour le moral", "C'est mon sport" ;
- Les ateliers proposés directement par la Ville : 34 séances, 360 participants, Méditation, shiatsu, danse thérapie, sophrologie...) en visioconférence et présentiel

Réduction de la **fracture numérique** : Les ateliers, comme l'atelier smartphone (Apple et Android), ont rassemblés 80 participants.

La semaine bleue s'est déroulée du 1er au 10 octobre, autour de la thématique : "**Bien dans son âge, bien dans son territoire**". Les 42 actions ont rassemblé 1828 participants, dont 22% de seniors, 16% de jeunes, 15% de résidents et 47% d'adultes. Les partenaires ont continué à se mobiliser malgré la situation sanitaire et économique.

En ce qui concerne le dispositif **Colocation** Inter G, aucune demande n'a été reçue de janvier à fin août, en raison de la situation sanitaire. La démarche a été relancée et un binôme est en cours de création depuis mi-septembre.

Perspectives 2022

Le partenariat conventionné avec UNIS-Cité Ile-de-France a été engagé en 2021 pour le programme « Les jeunes amis 92 » (service civique solidarité seniors) pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, favoriser le lien intergénérationnel en proposant des visites de convivialité à domicile d'un binôme de volontaires en service civique, d'aide individuelle aux outils numériques et d'un atelier collectif d'écriture, à raison de 2 jours par semaine. L'action a démarré le 8/12/2021 avec déploiement jusqu'en juillet 2022.

V.5 Accès aux droits et aux services publics⁴⁷

La Ville de Colombes a 2 agences France Services sur son territoire : France Services Aragon et France Services Fossés-Jean, **rapprochant les services publics** au plus près des citoyens.

- Les agences ont conduit des actions en faveur de l'inclusivité numérique. Ainsi, chaque agence met à disposition 2 ordinateurs et 1 imprimante/scan. Elles orientent également usagers vers le pass numérique en fonction des besoins identifiés.

Les agences ont organisé leurs portes ouvertes les 11 au 16 octobre 2021 avec des temps d'échanges et de rencontres :

- France Services Aragon : présentation par une conseillère de la CNAV – retraite
- France Services Fossés-Jean : rencontre avec un conciliateur de justice, rencontre avec une représentante de la CPAM – assurance maladie

Dans chaque agence, une borne tactile de satisfaction est installée depuis octobre 2021.

⁴⁷ Contribution spécifique à l'ODD n°10 Inégalités réduites

Encadré n°11 : Inclusion

Pour améliorer l'inclusion, un clavier Dys est à disposition dans chaque structure municipale pour les personnes porteuses de dyslexie, dysgraphie, dysorthographe, dyspraxie etc..depuis la rentrée 2021. Les études indiquent qu'environ 15% de la population éprouve des difficultés à se servir des outils numériques. Un phénomène d'« illettrisme », accentué par la crise sanitaire et qui a conduit la municipalité à intégrer le dispositif proposé par la Métropole du Grand Paris. Ainsi, la Ville a mis en place d'un Pass numérique pour favoriser l'inclusion numérique. Proposé sur place, il permet de participer à un atelier d'initiation, ou des ateliers de perfectionnement de 5 ou 10h.

Perspectives 2022

Mise en place d'une signalétique ainsi que de la liste des prestations France Services en extérieur en cours de préparation, prévue courant 1^{er} semestre 2022.

V.6 Politique de la ville

Rénovation urbaine⁴⁸

La Ville s'engage au **Petit Colombes** à rattraper le retard pris dans la rénovation du quartier, tant dans le cadre de la rénovation des immeubles de Colombes Habitat Public que dans la transformation des espaces publics pour les rendre plus attractifs, accentuer la végétalisation et renforcer la sécurité. Le président de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine est venu sur le quartier en début 2021 et a confirmé son appui pour un nouveau projet.

La Ville a ainsi lancé le travail et les échanges en vue d'élaborer un nouveau projet pour le quartier en octobre dernier. C'est dans ce cadre qu'elle a tenu deux réunions publiques les 15/10 et 08/12. La mise à jour du diagnostic s'est largement appuyée sur les contributions des habitants à travers les entretiens, marches exploratoires et ateliers organisés en novembre 2021. Une adresse mail a d'ailleurs été créée pour faciliter les contributions : renovonslepetitcolombes@mairie-colombes.fr et co-construire ainsi le projet du quartier avec ses habitants.

La Ville s'est également fixée les grands principes d'aménagement suivant :

- Améliorer les conditions de vie dans les immeubles (consommation énergétique, ascenseur, parking,...)
- Transformer les halls, les espaces publics, la configuration urbaine pour dissuader les comportements inappropriés
- Rendre les espaces publics et les services du quartier plus attractifs pour favoriser la mixité sociale
- Conserver le pourcentage global de logements sociaux sur son territoire pour continuer à loger tou.tes les Colombien.nes.
- En adéquation avec son ambition en matière de végétalisation et de transition écologique
- Une intégration dans un plan guide plus vaste sur l'Ouest de l'avenue Charles de Gaulle permettant de garantir une cohérence entre les projets passés et à venir.

⁴⁸Contribution spécifique aux ODD n°10 Inégalités réduites et n°11 Villes et communautés durables

Perspectives 2022

La Ville va poursuivre le travail de constitution du dossier auprès de l'ANRU, et engagera des négociations avec l'agence et ses partenaires à partir du printemps 2022. La réalisation du programme d'actions est prévue entre l'été 2022 et 2030.

Politique de la ville⁴⁹

L'enveloppe de la ville consacrée aux projets financés dans le cadre de la Politique de la ville s'élevait à 189 200 €. Parallèlement, comme inscrit dans le Contrat de Développement Ville-Département 2018-2021, le service de la Politique de la ville dispose d'une enveloppe départementale pour financer ces mêmes projets. Son montant en 2021 était de 181 942 €. L'Etat a quand-à-lui soutenu les projets menés dans les quartiers prioritaires de Colombes à hauteur de 271 292 €.

61 projets reçus suite à l'appel à projets. : 56 projets financés, dont 11 nouveaux projets, présentés par 10 nouveaux porteurs. 11 sont en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire et 14 pour l'insertion sociale et professionnelle.

Le projet-phare de programme d'animations estivales est « **Cet été à Colombes** ». Pour cette édition, la municipalité a choisi d'orienter sa programmation de sorties (mer, parc animalier, bases de Loisirs, visites de châteaux et sorties culturelles parisiennes) au mois d'août en complément de l'offre proposée par les CSC en juillet.

- En tout 37 sorties, 1 120 places, qui ont bénéficié à 311 familles.
- Nouveauté 2021 : la mise en place d'un « village d'animations » sur le terrain des fêtes, du 12 juillet au 27 août, proposant jeux, animations sportives, artistiques, cirque, mur d'escalade, structures gonflables, point fraîcheur et détente. Près de 1 700 colombiens s'y sont déplacés en famille.
- 6 soirées d'été ont également été organisées dans les quartiers (Fossés-Jean, Musiciens, Petit-Colombes, Grèves). Séances de cinéma en plein-air, concert, représentations théâtrales, spectacle de danse Hip-Hop ont réuni près de 800 spectateurs.

V.7 Prévention – propreté & tranquillité publique

Dans chaque quartier, la Ville s'engage pour une ville plus propre ainsi que la lutte contre les incivilités et leur prévention, favorisant un cadre de vie de qualité pour tout.e.s.⁵⁰

Le service propreté assure la gestion des corbeilles. Les équipes ont installé 31 nouvelles corbeilles en 2021, ce qui portent à 791 corbeilles traditionnelles et 15 corbeilles connectées sur le territoire communale, dont les 4 corbeilles provisoires dans le nouveau quartier de l'Arc sportif. Cela représente 940 jours interventions sur l'année pour le ramassage.

Du 25 mai au 10 juin 2021, une **opération grand nettoyage** a été réalisée par les agents de la régie nettoyage du service propreté de la Ville. L'intervention a consisté au désherbage et nettoyage des voies, sans réduire les fréquences de nettoyage dans les autres rues.

- 19 rues concernées cette année : rue Félix, avenue de la Tour d'Auvergne, rue de Bellevue, rue Edouard Vaillant, rue Parmentier, rue Guynemer, avenue Adrienne, allée des Sycomores, rue Boursier, rue Marc Bachet, rue Héloïse, rue Danton, rue Marc Sangnier, rue Solférino, boulevard Marceau, avenue du Maréchal Foch, rue Marcel Bourguignon, rue de la Gaîté, rue Beauséjour
- 35 rues ont été réalisées lors de ces opérations, depuis le début de mandat

⁴⁹Contribution spécifique à l'ODD n°10 Inégalités réduites

⁵⁰Contribution spécifiques à l'ODD n°11 Villes et communautés durables

La Ville a lancé au printemps dernier, une **campagne de lutte contre les incivilités**, afin que chacun prenne conscience de l'importance de ce phénomène, dont le coût de traitement est 94 € pour une tonne de dépôts sauvages collectée.

En articulation avec cette campagne, a été lancée depuis le 15 juin dernier la mission de verbalisation par les agents de surveillance de la voie publique (ASVP), identifiables par un écusson spécifique sur leur uniforme. Ils bénéficient de l'appui de la police municipale et de la vidéosurveillance.

Ce dispositif s'inscrit dans le temps et s'insère dans une réflexion globale sur la gestion de l'espace public, qui se traduit aussi à travers sa végétalisation et l'aménagement de pistes cyclables.

La mise en place de l'équipe de 6 médiateurs en octobre 2021 dont les principales missions sont de prévenir et résoudre les tensions et les incivilités par une présence quotidienne sur le terrain, à la sortie des collèges par exemple et pour assurer un suivi régulier des problèmes de propreté, de salubrité ou d'éclairage.

Ce travail s'intègre dans le dispositif global de lutte contre les incivilités du quotidien dont les ASVP prennent en charge le volet verbalisation & prévention, ainsi que l'équipe de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) qui recueille les signalements et coordonne en lien avec l'ensemble des services de la ville et ses partenaires comme les bailleurs la recherche de solutions, travaillant ainsi plus largement à l'amélioration du cadre de vie.

Chiffres clefs 2021

- 10 999 rendez-vous encombrants et 8 403 points de collecte en sectorisation
- 28 296 dépôts sauvages
- 2 641 affiches retirées

Le Conseil local de prévention de la délinquance⁵¹ (CLSPD) est l'instance partenariale basée sur la coopération, dont la Ville a souhaité la réactivation par le lancement d'une nouvelle stratégie le 9 novembre 2021, autour des 4 axes stratégiques suivant :

- la prévention de la délinquance et des conduites à risques
- la prévention des violences en milieu scolaire
- le renforcement et la protection des personnes vulnérables ainsi que l'élimination des violences à l'égard des femmes
- la tranquillité publique

Perspectives 2022

- Déclinaison et mise en œuvre de la stratégie territoriale du CLSPD
- Le renouvellement de l'outil de signalement Colombes et moi

V.8 Coopération et solidarité internationale⁵²

A la suite des élections municipales de 2020, la Ville a décidé de renouveler son engagement à l'international. Fondée sur le triptyque, solidarité, écologie et citoyenneté, la mise en œuvre de cette politique, s'appuie sur trois modalités : la coopération décentralisée et le jumelage, la solidarité internationale et la coopération culturelle. Pour mener à bien notre action, un poste de chargé.e de mission dédié.e a été créé, en soutenant des initiatives locales qui promeuvent des actions multiculturelles avec et pour des Colombien.ne.s et ressortissant.e.s de pays étrangers, ainsi que les échanges avec des collectifs et villes de pays étrangers.

Pour ce faire, la Ville s'appuie sur le soutien de l'État et les réseaux internationaux, notamment Cités Unis France (CUF), permettant ainsi d'assurer la présidence du groupe pays Tunisie. Par ailleurs, l'implication au sein de CUF donnera à la Ville davantage de visibilité et d'opportunité d'action sur le plan international.

⁵¹Contribution spécifique aux ODD n°5 Égalité entre les sexes et n°11 Villes et communautés durables

⁵²Contribution spécifique à l'ODD n°17 Partenariat pour la réalisation des objectifs

Dans cette dynamique, la Ville a co-élaboré en 2021 avec la **Ville de Ras Jebel**, en Tunisie, un projet de développement local durable, comprenant la **végétalisation de l'espace public** de cette ville, les échanges entre classes des deux villes et un mini-programme de formation et de sensibilisation des agents et des élus des deux villes.⁵³

Ce projet, allant de septembre 2021 à août 2022, a obtenu une subvention de 25 500 € du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Au-delà de ce projet, les deux Villes ont pris l'engagement de pérenniser leurs liens de coopération.

Ce projet et notre coopération sont précisément orientés pour la protection de l'environnement, comprenant la végétalisation de l'espace public, la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité. Concrètement, la Ville de Colombes s'est engagée, auprès du MEAE et de Ras Jebel, à financer en partie la plantation, dans cette commune, 600 bigaradiers. Il est prévu que ce financement puisse bénéficier de l'initiative « 1 arbre, 1 naissance » initiée par notre municipalité, et ainsi pallier le manque de places disponibles à Colombes.

Perspectives 2022

- Dans le cadre du projet conduit avec Ras Jebel
 - Intervention dans les écoles et les médiathèques, dès janvier, par des actions de sensibilisation à l'importance de la végétalisation des espaces urbains ainsi qu'à un point de culture générale sur la Tunisie.
 - Des ateliers de partage d'expériences entre les services concernés des 2 villes, afin de s'inspirer de nouvelles pratiques et de repenser le travail à l'aune du besoin du partenaire.
 - Ces actions sont un préalable à la plantation d'arbres à Ras Jebel et à la définition, sur le plus long terme, d'une feuille de route entre les deux Villes quant aux enjeux de végétalisation de l'espace urbain.
- Au-delà de ces projets bien définis, des perspectives d'élargissement de cette coopération ont été évoquées sur des échanges entre jeunes des deux pays (intégrant éventuellement ceux de Frankenthal) ou encore sur l'enjeu lié à l'accueil des JOP de Paris 2024. Enfin, la Ville projette également d'œuvrer à la constitution d'un mini réseau de villes de l'Union européenne, comprenant Colombes, Frankenthal, Sopot (Pologne) et Viana do Castelo (Portugal), ayant pour objet la protection des droits fondamentaux et la préservation de l'environnement.

⁵³Contribution spécifique aux ODD n°13 Lutte contre les changements climatiques et n°15 Vie terrestre

